

Investissement de 200 millions \$ et création de 1,200 emplois

Hyundai s'implante au Québec

MONTREAL (PC) — Le ministre canadien de l'Expansion industrielle régionale, M. Sinclair Stevens, annoncera aujourd'hui à Séoul l'implantation au Québec d'une usine d'assemblage de la Société Hyundai, a appris le quotidien Le Devoir de sources sûres.

Cette usine d'assemblage sera située dans la grande région de Montréal et sa construction exigera des investissements de 200 millions \$. Cette somme représente le plus important investissement du constructeur coréen d'automobiles en dehors de la Corée. Les travaux de

qui laissait le Québec lourdement déficitaire quant aux investissements dans ce secteur industriel. Il permet aussi d'espérer que des Québécois deviendront les partenaires de Hyundai à titre de sous-traitants ou de fabricants de pièces, les Coréens ayant pris des engagements fermes à cet effet.

Domination du marché

Le fabricant coréen Hyundai domine clairement le marché canadien des petites voitures étrangères et dispose de points de vente dans toutes les régions du pays. Au cours du premier semestre de 1985, une année seulement après son arrivée au Canada, Hyundai a vendu 31,661 voitures sur le marché canadien dont 40 pour cent au Québec.

On estime que les Québécois achèteront plus de 25,000 voitures d'origine coréennes au cours de la présente année. Selon toutes les analyses disponibles, la croissance du marché canadien de Hyundai ne fait aucun doute, sa performance des 18 derniers mois étant sans équivalent.

L'annonce de cet investissement par M. Stevens suit de quelques jours à peine l'engagement pris par le caucus des députés conservateurs québécois, le ministre d'État à la petite entreprise, M. André Bissonnette, et le premier ministre, M. Brian Mulroney, d'amener éventuellement au Québec des investissements dans le secteur de l'automobile. L'annonce de la venue de Hyundai au Québec concrétise cet engagement.

Les négociations entre Ottawa et les responsables de la filiale du groupe Hyundai, qui est la plus importante corporation de la Corée du Sud et la 41e au monde en terme de chiffre d'affaires, se poursuivaient depuis plusieurs mois. Le Québec y a été associé. Une entente est intervenue dans les dernières heures. C'est cette entente que M. Stevens rendra publique aujourd'hui.

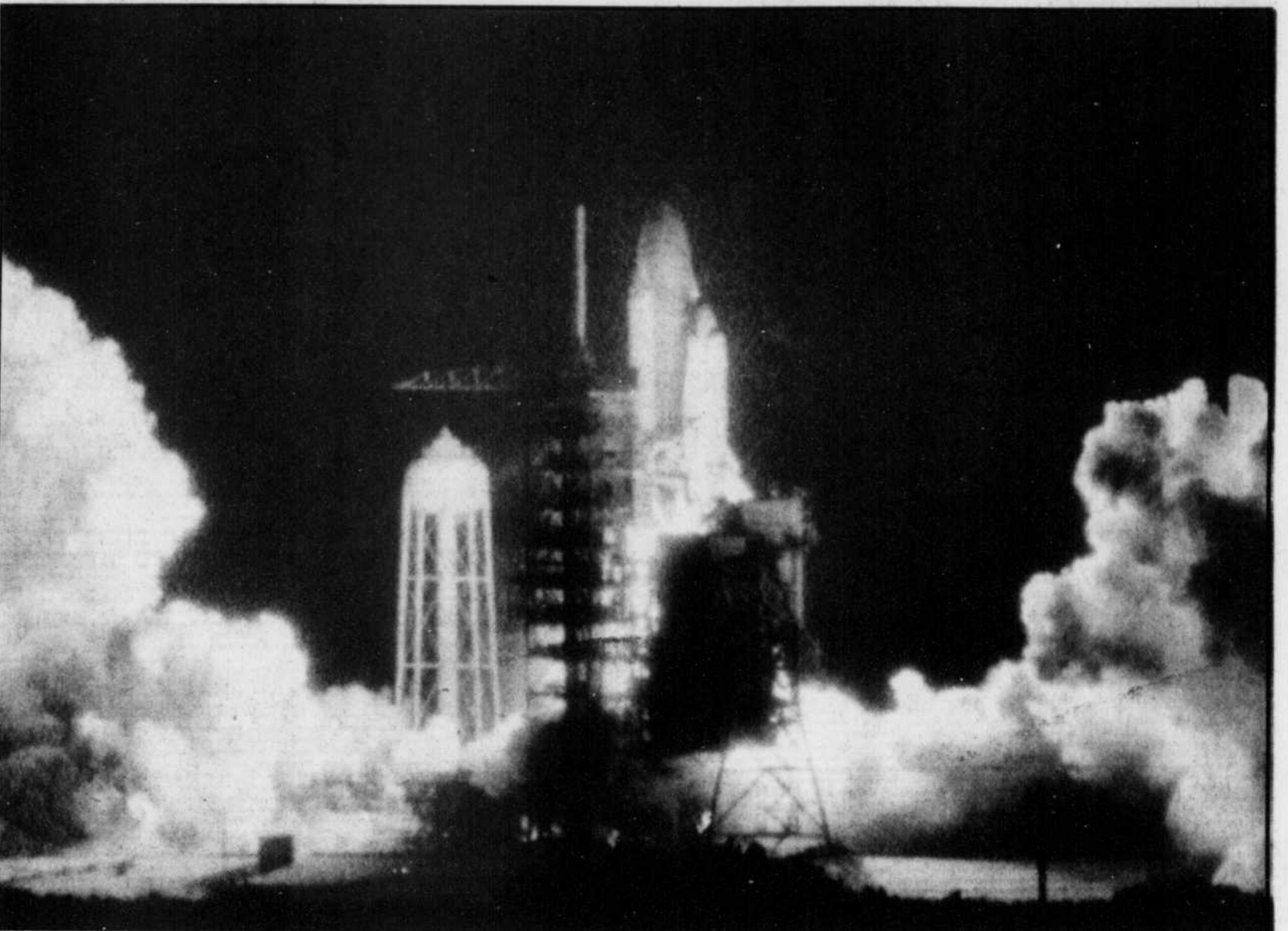


Le ministre Sinclair Stevens

construction devraient débuter à brève échéance.

L'implantation de l'usine d'assemblage créera 1,200 emplois directs et ouvre d'importantes perspectives pour l'avenir.

L'investissement, qui sera annoncé par le ministre fédéral, crée une brèche dans la fameuse barrière



(Laserphoto AP)

La navette Discovery s'est arrachée hier de son pas de tir du Cap Canaveral, en Floride, pour une mission de huit jours consacrée au largage de trois satellites.

Le plan de vol de Discovery bouleversé

2 satellites lancés le même jour

D 6

la tribune

Toute une Équipe!



De nos archives

Pas de syndicat des policiers et pompiers

Par un vote de 5 à 4, le conseil municipal a voté hier soir le 1er juin 1936 en faveur d'une motion de l'échevin Blais pour rescinder la résolution du conseil passé le 4 mai dernier, refusant la permission aux policiers et pompiers municipaux de se former en union professionnelle sous l'égide des Syndicats catholiques nationaux de Sherbrooke.

Mais comme en vertu de l'article 70, il fallait les 2/3 des votes pour que la motion soit adoptée, elle se trouva par le fait même rejetée.

Cette motion a donné lieu à un débat au cours duquel le maire Rioux a déclaré que le conseil municipal était en faveur des syndicats catholiques mais contre le fait que policiers et pompiers se forment en syndicat.

Sous ce rapport, a déclaré le maire, nous avons l'exemple d'autres villes - Montréal, par exemple, où une grève a éclaté qui a coûté des milliers de dollars à la municipalité. Le maire ajouta que si l'International se montrait la tête à Sherbrooke, le conseil y verrait. C'est mon devoir comme maire d'expliquer que cette motion est injuste vis-à-vis les membres du conseil. Le conseil est animé d'esprit de justice et de charité à l'égard des policiers et pompiers de la Cité. Nous sommes ici pour défendre les droits du public et nous allons les défendre.

TEMPERATURE
VARIABLE: 12 — 23°C.
DEMAIN: BEAU

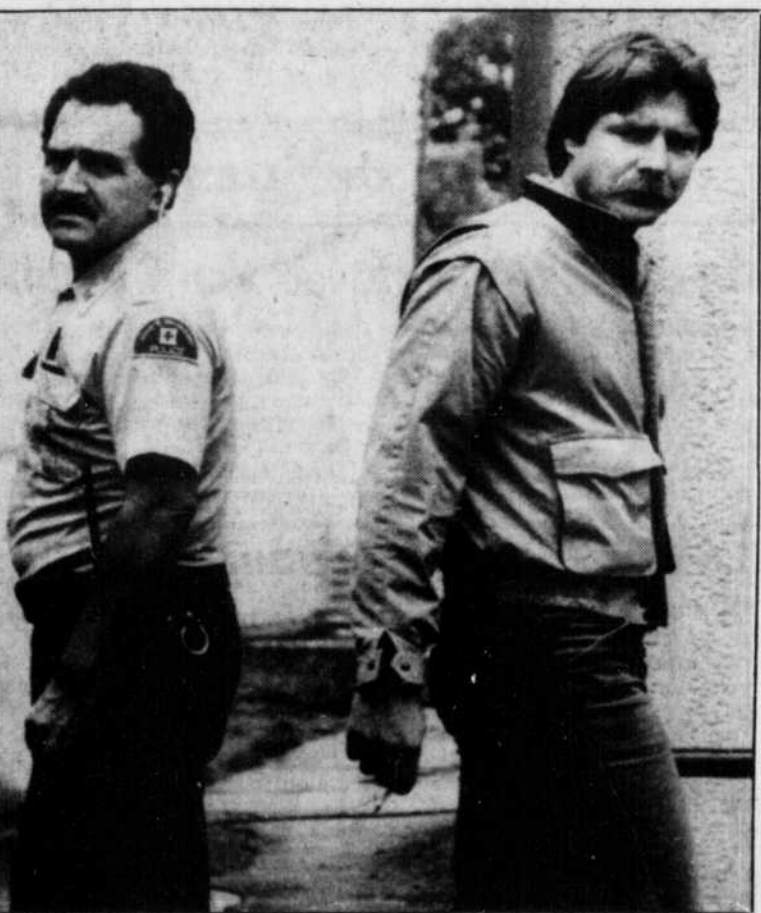
E-5

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- ARTS B-6
- BANDES DESSINÉES .. D-3
- DÉCÈS D-6
- DE TOUT DE TOUS E-5
- FINANCE B-4
- PETITES ANNONCES .. D-1
- SPORTS E-1
- VIVRE EN '85 C-1

Ses adversaires, Jean Garon les écrase.



(Laserphoto PC)

Jacques Pelletier a été le premier de quatre motards à recouvrer sa liberté, hier midi au palais de justice de Joliette, après avoir payé un cautionnement atteignant 10,000 \$.

Pas présent à la tuerie des Hell's

Yves Trudeau raconte comment il a tué 5 personnes

A 14

Libre-échange avec le Canada

Un rapport suggère à Reagan d'aller de l'avant

E 7

Pour être accueillis au sein du PQ

Souverainistes et indépendantistes devront travailler main dans la main

— Johnson

par Lia Lévesque

QUEBEC (PC) — S'il est élu, Pierre Marc Johnson ouvrira la porte aux souverainistes et indépendantistes purs mais à la condition que tous s'accordent pour cesser de remettre en question "à tous les deux mois" les orientations choisies.

C'est ce que le candidat à la présidence du PQ Pierre Marc Johnson a tenu à préciser hier en conférence de presse à Québec.

Dans un langage mordant qu'on lui connaît depuis peu de temps, M. Johnson s'est dit prêt à accueillir les "sécessionnistes" et les "souverainistes-associationnistes" du parti, mais à la condition que l'unité se fasse et que cesse "le repli sur soi et le grattage de plaies qui commence à faire mal".

M. Johnson regrette qu'à chaque fois que le parti prend une décision, en congrès ou autrement, celle-ci est remise en question périodiquement, et sur la scène publique.

S'il est choisi président du parti et, par conséquence premier ministre, il accueillera volontiers les ex-partisans du RIN (Rassemblement pour l'indépendance nationale) et du MSA (Mouvement souveraineté-association), à condition qu'ils travaillent main dans la main.

"Notre parti peut unir toute une gamme de nationalismes, à condition de ne pas recommencer aux deux mois les débats cosmiques et ontologiques".

A preuve, souligne-t-il, le Parti québécois a réussi à recueillir 55,000 adhésions — 50,000 nouveaux membres et 5,000 renouvellements — et ce au cœur de l'été et des vacances. "Ca, ce n'est pas de l'apathie. Ca veut dire que le parti est

en train de reconquérir le potentiel qu'il a déjà eu", s'est-il réjoui.

Mémoire courte

Le ministre de la Justice et des Affaires intergouvernementales canadiennes s'est aussi attaqué à la thèse voulant que le Parti québécois ait renié ses origines et ne soit plus réellement indépendantiste.

"Je trouve qu'on a souvent la mémoire courte au Québec. Il y a toujours eu deux tendances au Parti québécois, celle du MSA et celle du RIN. Ca a représenté la fusion de deux visions; une inspirée d'un esprit de décolonisation, c'était celle de Pierre Bourgault; l'autre, celle du MSA dont je faisais partie, de l'indépendance et de la souplesse."

Le Parti québécois incarne ces deux pôles depuis 1968 et encore aujourd'hui, croit-il.

"C'est ma position qui veut qu'on appartienne à un continent et qu'il faut en tenir compte. C'était la position de la majorité, celle défendue par notre chef René Lévesque, qu'on vénérait, pas celle de la scission, de la séparation."

M. Johnson trouve en conséquence exagéré que "certains candidats" à la course au leadership interprètent le 40 pour cent de oui au référendum comme 40 pour cent de vote séparatiste.

Il rappelle que la question ne sollicitait du peuple qu'un mandat de négocier la souveraineté-association avec le Canada.

A-1

Sur le Chemin des Ecossais, sous l'autoroute 55

Travaux pour améliorer la visibilité

par Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE — Fidèle à sa promesse, le ministère des Transports a entrepris, en début de semaine, des travaux de correction de géométrie sur le Chemin des Ecossais, sous l'autoroute 55, où la visibilité était très mauvaise.

Le coroner Michel Durand, du district judiciaire de Saint-François, avait déjà rendu un verdict de mort accidentelle sans responsabilité criminelle au sujet du décès d'un motocycliste de 21 ans qui était entré en collision avec un camion-remorque, le 17 juin 1983, à l'intersection du Chemin McRea et du Chemin des Ecossais et avait émis des recommandations afin d'améliorer la visibilité à cet endroit.

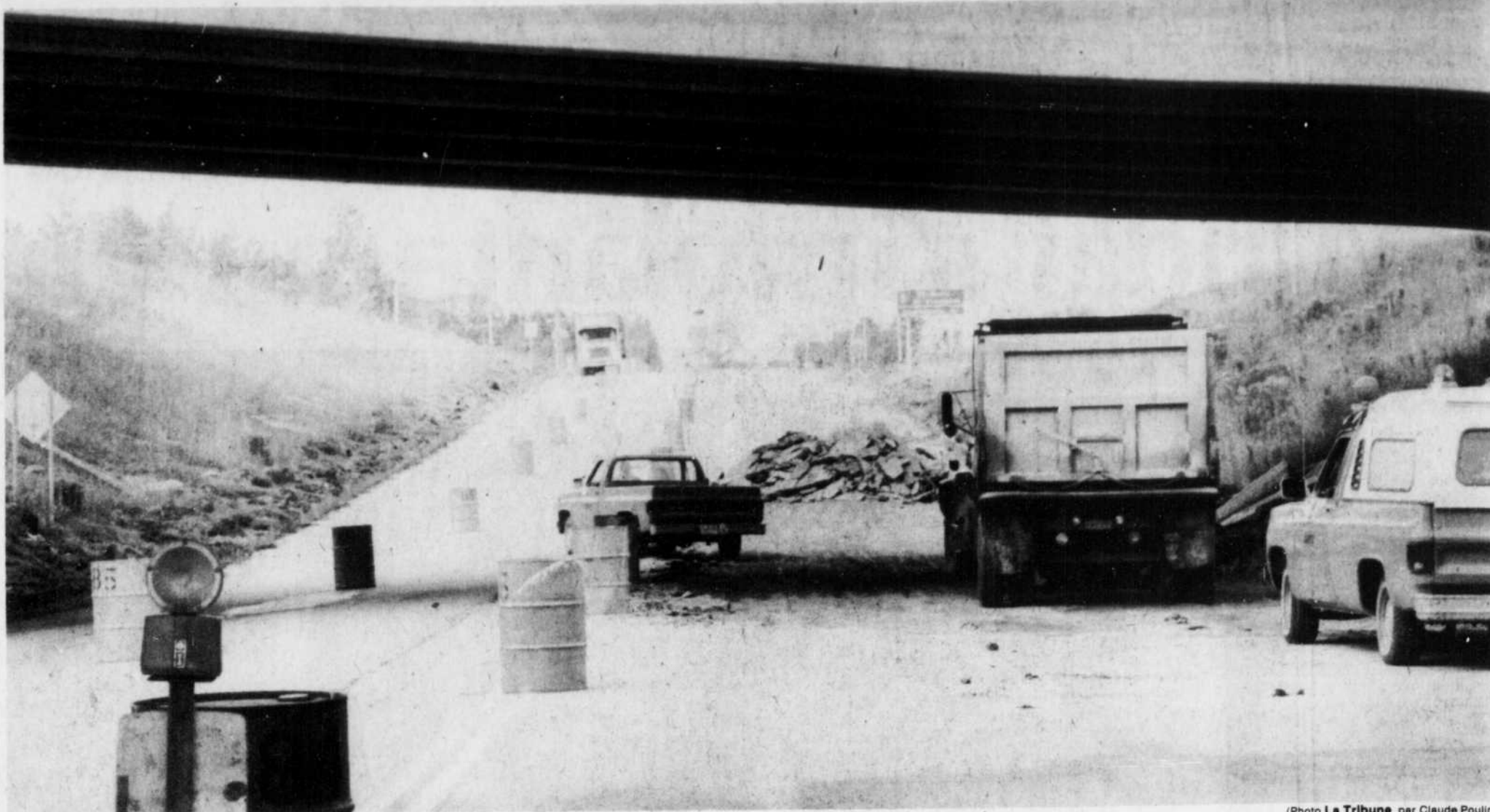
"Je suggère, avait dit le coroner, que le ministère des Transports étudie la possibilité d'aplanir la dénivellation pour permettre une visibilité raisonnable jusqu'au viaduc."

Le coroner Durand avait souligné dans son verdict écrit: "Lorsqu'un véhicule quitte la route 55 du nord vers le sud pour venir à l'intersection du Chemin des Ecossais et du Chemin McRea et qu'il a l'intention d'effectuer un virage sur sa gauche, il ne voit d'aucune façon un véhicule venant sous le viaduc en direction de St-Denis-de-Brompton, en raison de la dénivellation à cet endroit."

C'était exactement ce qui s'était produit dans le cas du camion-remorque qui venait de quitter la 55 et amorçait un virage sur la gauche pour filer Chemin des Ecossais, direction est alors que la motocyclette circulait en direction de St-Denis-de-Brompton.

Éliminer les dangers

En suggérant l'aplanissement



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Des travaux de correction de géométrie ont été entrepris en début de semaine par le ministère des Transports sur le Chemin des Ecossais, sous l'autoroute 55.

de la dénivellation, le coroner voulait ainsi éliminer les risques d'accident et les dangers de mort.

Le ministère des Transports a fait diligence car le verdict a été rendu à la fin de novembre 1984 et dès le début de 1985, le sous-ministre Pierre Michaud

indiquait dans une lettre adressée au responsable des coroners qu'il y avait pour l'année 1985-86, un projet de correction de géométrie à cet endroit.

Les travaux qui perturberont durant quelque temps la circulation sur le Chemin des Ecossais viseront donc à améliorer

la sécurité des usagers de la route.

On ignore le temps qu'il faudra pour compléter les travaux mais on sait que dans la partie la plus prononcée de la dénivellation, on creusera jusqu'à deux mètres.

Des policiers prennent le chemin des écoliers

SHERBROOKE (psj) — Il n'y a pas que les enfants qui emprunteront le chemin des écoliers, ce matin, mais la plupart des policiers de la région.

Que ce soit à Lennoxville, Canton d'Ascot, Rock Forest, Sherbrooke et dans bien d'autres municipalités et villes estrieennes, les policiers respecteront le même horaire que les écoliers afin que cette première journée de classes se déroule sans anicroche, dans un climat de confiance et de collaboration.

"Huit policiers seront affectés à la rentrée scolaire", de préciser le directeur Richard Tremblay, de Métro Police Ascot-Lennoxville. "Nous aurons des policiers à pied près des écoles de même que des patrouilleurs. Nos policiers rencontreront les brigadiers scolaires dont

nous avons la responsabilité. Nous voulons être présents pour donner confiance aux jeunes et partir l'année scolaire du bon pied."

L'inspecteur Constant Robidas, de la Sûreté municipale de Rock Forest, a indiqué à La Tribune que les patrouilleurs respecteraient à la lettre l'horaire des écoliers qui leur a été remis.

"Il y aura des policiers dans les trois secteurs où se trouvent des écoles. Les policiers seront là le matin, le midi et en fin d'après-midi", a-t-il affirmé.

A Sherbrooke, le sergent Normand Mercier, responsable de la circulation et de la prévention du crime, a déclaré que les membres de l'escouade de motards de même que les patrouilleurs exerceraient une surveillance étroite dans les secteurs scolaires de la ville.

"Nous avons de nouveaux brigadiers en devoir aussi les policiers leur donneront les informations nécessaires pour leur travail: comment aider les enfants à traverser la rue, comment et quand brandir l'arrêt-obligatoire."

Le sergent Mercier a toutefois ajouté que les gros des opérations se dérouleront à compter de mardi prochain et sur une base régulière. "Aujourd'hui nous allons être pré-

sents mais on sait qu'il y a journée de relâche cette semaine et que ça repart mardi de la semaine prochaine. Une chose est certaine, nous allons sévir dès le début à l'endroit des conducteurs contrevenants. Nous n'attendons pas d'avoir des blessés ou des morts."

Donc en principe, ce matin, les écoliers seront prêts, les policiers aussi... et les conducteurs eux!

Au palais de justice

• Accusé d'avoir blessé son ex-amie

SHERBROOKE — Le ressortissant argentin Arturo Davis a été cité à son procès pour répondre d'une accusation d'avoir causé des lésions corporelles à son ancienne blonde.

Il avait été admis à son examen volontaire hier devant le magistrat

Louis-Denis Bouchard de la Cour des sessions de la paix.

La plaignante avait raconté à la police qu'elle s'est fait battre après avoir refusé de se rendre à une parade à Magog.

Davis, âgé de 42 ans, est défendu par Me Conrad Chapdelaine.

• La vie plutôt que la bourse...

SHERBROOKE — M. Raymond Lapierre s'est dit à lui-même que si son agresseur voulait mettre la main sur son argent il faudrait qu'il le tue.

Il déposait hier à l'enquête préliminaire de Alain Delafontaine, âgé de 22 ans, de St-Denis-de-Brompton, qui est inculpé de tentative de vol avec une imitation d'arme.

M. Lapierre, un résident de Charlemagne, venait de sortir de la disothèque Chez Josephine le 18 août lorsqu'un inconnu l'a accosté dans le stationnement et lui a demandé "son cash" en simulant une arme dans sa veste.

Il a poursuivi qu'il avait refusé de donner son argent et que cet in-

dividu accompagné d'une fille avait déguerpé sur la rue King.

M. Lapierre devait alerter un agent de la SQ qui passait dans les parages et qui a intercepté le couple.

Il a identifié son agresseur comme étant Delafontaine.

Le magistrat Louis-Denis Bouchard de la Cour des sessions de la paix a cité le prévenu à son procès le 4 septembre.

Le ministère public était représenté par Me Guy Quirion tandis que Me Marc Montplaisir assumait la défense.

L'accusé devra de plus répondre d'une plainte de bris de probation qui lui avait été imposée le 22 septembre 1982.

• Condamné à 15 jours de prison

SHERBROOKE — Emilien Vallée a été condamné à 15 jours de détention pour un bris de cellule le 21 mai à la vieille prison communale de Sherbrooke, où les surveillants avaient découvert un trou dans un mur du secteur P-7.

Cette sentence lui a été imposée par le juge Louis-Denis Bouchard de la Cour des sessions de la paix.

Le défenseur Marc Montplaisir avait réclamé une condamnation concurrente à celle de trois ans et demi que son client purge pour avoir trempé dans l'enlèvement et la séquestration du Dr Paul Michaud.

Il a soumis que Vallée, âgé de 18 ans, n'avait pas participé activement à ce bris de prison. Le procureur Danielle Côté avait

dit qu'une peine concurrente dans un tel cas la convaincrail d'une velléité d'arracher la page du code pénal contenant l'article 132.

A l'enquête préliminaire, Bruno Dauphin, un ancien pensionnaire du 271 de la rue Winter, avait raconté sous la protection de la loi que Vallée et lui-même ne voulaient pas s'embarquer dans le coup de la brèche faite par deux autres individus.

Ces individus ont utilisé le fer angle d'une porte de la salle de toilette pour enlever des briques et des roches dans un mur donnant sur la rue Winter.

Les morceaux ont été jetés à la poubelle ou cachés sous un lit.

On a maquillé le trou avec du papier mâché mêlé avec du dentifrice et de la crème à barbe.

King wellington
REDIGEEEN COLLABORATION

André David, le directeur général du Carrefour de l'Estrie, a été fort surpris par une nomination qu'il aurait faite, ayant pour conséquence de promouvoir **Louise Mongeau** du poste de secrétaire à celui d'assistante du directeur général. Résultat d'une erreur d'inattention dans un bas de vignette, la nomination a été revue et Louise Mongeau demeure secrétaire.

Gérald Bouchard est devenu cinéaste et il songe à offrir ses services à Radio-Canada pour couvrir le baseball des Expos.

Me Marc Vaillancourt a échappé à un naufrage lorsque son canot a été emporté dans les rapides de la rivière Jacques-Cartier et s'est brisé contre des récifs.

Mario Lavoie se remet lentement mais sûrement du choc qu'il a subi lorsque son épouse **Lise Roy** lui a annoncé qu'elle attendait la venue d'un premier enfant. Les amis de Mario se demandent s'il pourra survivre à l'accouchement.

Ce n'est pas du café mais du p'tit blanc que le sergent **Richard Fréchette** offre quand il se voit confier la tâche de préparer le premier café de la journée. C'est ainsi qu'hier matin, ses collaborateurs ont eu droit à une tasse d'eau chaude ce qui n'est pas trop dur pour les nerfs. Le sergent avait tout préparé comme un artiste de la cafetière mais il avait oublié de déposer le café dans le filtre.

La candidate libérale dans St-François, **Monique Gagnon-Tremblay**, aurait-elle pris position en faveur de la personne qui occupera le même poste qu'elle dans le comté voisin de Sherbrooke? Du moins, une photo paraissant dans son dépliant publicitaire le laisse croire, alors qu'on la voit accueillir et féliciter chaleureusement **André J. Hamel**.

Le conseiller **Jean-Yves Laflamme** faisait sans doute référence au Granad quand, lors de la dernière séance du conseil, il a lancé à son voisin de banquet, à l'Hôtel de ville: "Tout les dossiers touchant le conseiller

André Côté sont très longs à aboutir, sauf pour les affaires des autres!"

C'est en vain que les participants à la remise des prix du concours "Ville fleurie", effectuée par le maire **Jean Paul Pelletier**, ont attendu l'un des lauréats, **Camil Fortier**...

Jean-Paul Roy a été maire de St-François-Xavier durant tant d'années qu'un journaliste a involontairement prolongé son dernier mandat d'un an, oubliant qu'il a quitté la scène politique municipale en novembre dernier et que c'est **Alain Bergeron** qui préside aux destinées de cette municipalité.

Denise Brousseau craint tellement de voir sa rutilante voiture neuve endommagée qu'elle prend jusqu'à deux espaces de stationnement... Mais de méchantes langues disent que si elle se tient à l'écart, c'est qu'elle ne veut pas endommager les autres véhicules.

Bob Martin dit "Le motard" a tellement économisé sur ses photos durant les vacances qu'il s'est payé une automobile neuve.

La coiffeuse **Louise Bolduc** est tellement avant-gardiste qu'elle aurait, semble-t-il, déjà fait son sapin de Noël!

Martin Pomerleau s'est fracturé un bras lors de son voyage de noces. Sa charmante épouse, **Sylvie**, lui a peut-être déjà démontré qui sera le patron à la maison.

Trop de magasinage "gratuit" le même jour

SHERBROOKE (psj) — Un homme a trop joué avec la chance hier en se permettant de magasiner gratuitement dans quatre magasins du Carrefour de l'Estrie.

Il avait subtilisé des articles chez Sears, Zellers, Pascal et Yellow.

C'était un peu trop pour le même homme, le même jour.

De fait un surveillant du magasin Sears avait remarqué le jeune homme piquer à travers champ pour revenir un peu plus tard vers le centre commercial.

Le tuyau a été refilé à des patrouilleurs de la Police municipale qui ont exercé une surveillance étroite dans le secteur pour finalement voir apparaître le suspect qui allait porter "un second voyage" d'articles dans le champ.

On l'a appréhendé et on l'a conduit au quartier général de la Police municipale, rue Marquette, afin de déceler tout cela et le butin qui totalisait plus de 200 \$ d'articles de toute sorte.

Après interrogatoire, le suspect a été remis en liberté. Il devra comparaître sur sommation dans les semaines à venir.

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.
 Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

YVON DUBE

Président et Éditeur

JEAN VIGNEAULT

Rédacteur en chef

FRANÇOIS VAILLANCOURT

Directeur du service de la publicité

GASTON GAGNE

Directeur du service du tirage

Téléphones: Petites annonces: 569-9501 — Publicité: 569-9201

Rédaction: 569-9184 — Tirage: 566-6353

Courrier de deuxième classe
 Enregistrement No 1539

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sans droits de service par camélot et routes motorisées. 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat. États-Unis et autres pays. 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$55.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est propriétaire de la Presse canadienne de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Pour vos travaux en...

Clément Fortier & Associés Inc.

965, rue Panneton
 Sherbrooke, Qué.
 J1K 2B3
 (819) 563-8333

**Isolation
 Cloisons
 amovibles et
 murs secs
 Tuiles
 acoustiques**

Nous utilisons
 l'isolant «Red Top»

La Quotidienne

978-8199

Dans le comté de Sherbrooke Convention du PLQ en octobre

SHERBROOKE (FG) — Qu'il y ait ou non déclenchement d'une élection pour l'automne, le Parti libéral tiendra sa convention dans le comté de Sherbrooke au cours du mois d'octobre.

L'ex-député Fernand Lalonde, de Marguerite-Bourgeoys, à qui le chef libéral Robert Bourassa a confié la direction générale de la prochaine campagne électorale pour cette formation politique, l'a fait savoir, hier, lors d'une tournée qu'il effectuait dans la région.

"Dans Sherbrooke, nous avons tenté de conserver le comté ouvert le plus longtemps possible. Mais en octobre, quelle que soit la décision du gouvernement d'aller ou non en élection, nous tiendrons la convention. Le désir des militants de Sherbrooke est très fort en ce sens", a-t-il dit. M. Lalonde, à l'occasion d'une rencontre avec la presse, en présence notamment des candidats libéraux de six des sept comtés de l'Estrie.

Mais ceci étant dit, l'ancien Solliciteur général dans le cabinet Bourassa, sous la dernière année de règne du chef libéral, demeure convaincu que le leader du Parti québécois qui sera choisi le 29 septembre déclenchera le scrutin pour l'automne. "La conjoncture tant politique, économique que sociale, et même constitutionnelle, commande une élection le plus rapidement possible. Retarder davantage cette décision friserait l'impopularité", a-t-il dit. M. Lalonde, tout en soulignant que les troupes libérales sont maintenant sur un pied de guerre et fin prêt à entreprendre la lutte, peu importe qui sera choisi

chef du Parti québécois le 29 septembre.

Pour Fernand Lalonde, il est évident qu'après bientôt neuf ans de pouvoir, le gouvernement péquiste est essouffé et n'a plus sa légitimité. "Et on tente maintenant, avec la triste parade dont les gens de la région ont été témoins dimanche, de faire oublier le passé", a-t-il noté, reconnaissant néanmoins qu'une course à la chefferie permet à un parti politique d'augmenter sa popularité. "Mais cette popularité est éphémère. C'est un phénomène artificiel. Dans le cas du gouvernement péquiste, cela va tomber très vite et le goût des électeurs pour le changement va se manifester dès le déclenchement de l'élection."

Cette course à la chefferie du Parti québécois, Fernand Lalonde dit la trouver "désolante... C'est ennuyant. La preuve c'est que les péquistes n'ont pas réussi à obtenir 50 pour cent de leur objectif au niveau du membership. Pourtant, ce n'est pas un candidat à une convention comme dans St-François que ces gens sont appelés à élire, mais bien un premier ministre".

Alors qu'il prévoit la pire des défaites pour le Parti québécois à la prochaine élection, mais refuse de faire des projections sur le score qui pourrait être atteint en faveur des libéraux, Fernand Lalonde avoue toutefois que contrairement au printemps dernier, il y aura cette fois une lutte. "Le printemps dernier, c'était assez clair qu'il n'y aurait même pas eu de bataille. Mais maintenant, ce sera différent. Et j'aime bien mieux cela de cette façon", devait-il conclure.

Pour atteinte à la réputation de 4 administrateurs du syndicat

Poursuite de 1,1 million \$ contre 3 producteurs de bois

par Jacques Lemoine

SHERBROOKE — L'ancien président et trois administrateurs du Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie viennent d'intenter des poursuites en dommages et intérêt totalisant 1,120,000 \$ contre trois membres pour atteinte à leur honneur, leur réputation et leur intégrité.

Cette procédure a été inscrite hier en Cour supérieure du district de St-François par l'intermédiaire de Me Marc Vaillancourt, de l'étude légale Jean-Pierre Rancourt et associés.

MM. Wells Coates, d'East-Angus, Jacques Champeau, de St-Malo, Normand Lambert, de Richmond, et Rosaire Perron, de St-Isidore d'Auckland, réclament une compensation de 280,000 \$ chacun contre MM. Marius Blais, de La Patrie, Jacques Ali, de St-Georges, et Jacques Brunelle, de Sherbrooke.

Leur action fait suite à des écrits et à des propos en marge d'un projet de contingentement de la mise en marché au printemps 1985.

Selon les faits allégués dans la requête de Me Vaillancourt, le Syndicat des producteurs de bois de l'Estrie a tenu son assemblée générale annuelle le 24 avril 1984.

Cette assemblée a alors adopté un règlement de contingentement au sujet de la répartition de la mise en marché.

Mais une pétition a commencé à circuler après l'assemblée pour réclamer à la Régie des marchés agricoles de surseoir à l'application de ce règlement.

La Régie a ensuite convoqué des

audiences publiques pour le 30 octobre.

Le syndicat a demandé à la Régie de suspendre son enquête à la suite de la preuve faite par les pétitionnaires.

Le 4 décembre, le conseil d'administration du syndicat a décidé majoritairement de prier la Régie de pas approuver le projet de règlement de contingentement.

La Régie des marchés agricoles a donné suite le 21 décembre 1984 à la décision du syndicat.

D'après les motifs invoqués dans la requête, le 16 avril 1985, M. Blais aurait fait parvenir aux actionnaires du syndicat un écrit et M. Brunelle une lettre aux actionnaires d'Aménagement forestier de Wolfe.

Les requérants prétendent que ces documents étaient tendancieux, malicieux, abusifs, discriminatoires et faux.

On aurait aussi incité les membres à appuyer un vote de non confiance contre les requérants.

A l'assemblée du 25 avril, M. Ali aurait proposé un vote de défiance et tenu des propos injurieux à leur égard devant plus de 1,000 personnes.

Le vote de non confiance a été

accepté majoritairement à cette occasion.

Encore selon la requête, MM. Coates, Champeau, Lambert et Perron soutiennent qu'ils ont subi des dommages graves à la suite des écrits et paroles de MM. Blais, Ali et Brunelle.

Ils ont chacun particularisé leur réclamation à 250,000 \$ pour atteinte à leur réputation, honneur et intégrité, 10,000 \$ pour troubles, ennuis et inconvénients, 10,000 \$ pour perte de jouissance de la vie et 10,000 \$ pour dommages exemplaires.

Ménage dans la liste de noms pour les rues

SHERBROOKE (FG) — Le Comité de toponymie qui conseille la Ville de Sherbrooke dans le choix pour les noms de nouvelles rues a entrepris le ménage de sa liste qui date du début des années '60.

"Au Comité, nous sommes parfaitement d'accord avec des réflexions de membres du conseil de ville qui trouvent que la liste commençait à être défraîchie. C'est pourquoi, dès le 27 juin, nous faisons parvenir aux Services techniques une nouvelle liste d'une trentaine de noms qui collent beaucoup mieux à l'histoire de notre ville et de la région. J'espère qu'à l'avenir, les gens des Services techniques utiliseront cette nouvelle liste pour faire leurs recommandations au conseil et mettront l'ancienne de côté", a-t-il dit hier le secrétaire du Comité de toponymie, Marcel Bureau.

Il s'exprimait ainsi au lendemain de la séance du conseil, alors que des élus, pour une deuxième fois, ont fort mal réagi à deux nouveaux noms de rues qui devraient leur être soumis officiellement d'ici les prochaines semaines. Il s'agissait alors d'autoriser les travaux d'ouverture de deux nouvelles rues qui débouchent sur le chemin Prospect, à l'ouest du terrain de golf, et qui sont indifféremment officiellement sous les appellations de Manrèse et Frégault. Lors de l'assemblée du conseil, personne n'avait pu définir le rôle de Manrèse dans l'histoire. "Mais que faisait-il à Sherbrooke ce Manrèse-là", s'est exclamé le conseiller Léonard T. Laflamme, cependant que tant le maire Pelletier que d'autres conseillers, incapables de répondre,

n'ont guère été enchantés par cette suggestion. C'est le moins qu'on puisse dire.

Une situation semblable était survenue au début de l'été, pour la désignation de deux nouvelles rues dans le secteur du chemin McCrea, soit Lalonde et Raimier. Le conseil avait alors rejeté la recommandation et un groupe de citoyens du secteur avait alors arrêté son choix sur deux onomymes qui, curieusement, n'ont pas encore été présentés au conseil. Il s'agit de Orford et Dubuc (référence à une famille de cultivateurs du chemin McCrea). Le Comité de toponymie a même déjà, depuis plusieurs semaines, donné son aval à cette suggestion.

Marcel Bureau a indiqué que depuis la préparation de la liste des onomymes, dans les années '60, la mentalité a changé. "C'est bien beau les grands poètes français du 18e siècle, mais il y a eu des gens célèbres chez nous, qui ont marqué notre histoire. Et je ne pense pas uniquement à des gens illustres, comme de grands politiciens, mais également des gens ordinaires. D'ailleurs, notre liste en est la preuve", a rajouté le secrétaire du Comité de toponymie, tout en fournissant différents exemples: Bouvier (Emile), Léon-Marcotte, Moisan (Rosario), Maltais, Proulx (Léandre), Perrault (Simon), Dupuis (Victor), Gaudette (Emile), Petit (Félix), Verrette (Aurèle), Nadeau (Armand), Bombardier (J. Armand), Lacharité (Sylvio), Turmel (Benoit), Desruisseaux (Paul). Bref, autant de noms de gens d'ici qui ont fait leur marque dans différents secteurs et dont la trace ne figure sur une aucune rue de la Ville. Ce qui devrait être corrigé, juge finalement Marcel Bureau.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Tout comme la veille et dans un rythme aussi effréné que durant la fin de semaine, la journée de mardi a été fertile en accidents et incidents routiers de toutes sortes, à Sherbrooke, comme cet-

te automobile dont les freins ne répondaient plus et qui s'est immobilisée, à moins une, sur la pelouse du commerce, au bas de la pente King et Wellington.

Journée fertile en collisions

SHERBROOKE (psj) — La fin de semaine qui avait donné lieu à une multitude d'accidents avec blessés semble avoir donné le rythme à la semaine car mardi, tout comme la journée de lundi, a été fertile en collisions de toutes sortes.

Le plus spectaculaire des accidents s'est produit vers 13 heures sur le boul. Portland, à la hauteur de la rue Des Erables, quand un véhicule, heurté par l'arrière, a fait un demi-tour pour repartir de reculons et frappé trois autres voitures.

res avant de s'immobiliser dans un champ.

En tout, l'accident aura impliqué cinq véhicules et causé des blessures, heureusement mineures, à trois passagers.

Sylvie Boucher, âgée de 14 ans, d'Ascot Corner a été traitée au Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul alors que Céline et Anne-Marie Girard, âgées respectivement de six et de quatre ans, de Cookshire ont été soignées au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

Plus tôt dans la journée, vers 08h30, le télescopage de trois véhicules sur la rue Terrill, non loin de la rue Parc, aura causé des blessures à autant de personnes.

Il s'agit de Bruno Berger, âgé de 21 ans, de Sherbrooke, Johanne Percell, âgée de 19 ans, également de la ville et Renée Landry, âgée de 21 ans, de Fleurimont.

Les trois blessés ont été traités au Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul.

Sur l'heure du midi, soit à 12h15 plus exactement, le télescopage de deux automobiles sur la rue King ouest, à la hauteur de la rue Radisson, a fait un blessé.

M. Raymond Perreault, âgé de 23 ans, de Rock Forest devait se rendre de lui-même à l'hôpital pour se

faire examiner.

L'accident s'est produit à un endroit où les deux voies étaient rétrécies à une voie pour des besoins de travaux d'excavation. Le véhicule de tête a ralenti pour s'engouffrer dans l'unique voie et c'est à ce moment que le véhicule qui suivait a heurté l'arrière de la voiture.

L'après-midi de ce jour passablement chargé d'accidents devait prendre fin sur un autre accident où il y a eu blessures.

Cet accident est survenu à l'angle des rues Jacques-Cartier et Wiggett, secteur craint des usagers de la route. D'après les informations obtenues, un des impliqués se plaignait de douleurs à l'estomac. Le blessé a été transporté à bord d'une ambulance à l'hôpital.

La Ville dévoile les gagnants du concours "Ville fleurie"

SHERBROOKE (FG) — Plusieurs Sherbrookoises ont été honorées hier, alors qu'avait lieu la remise des prix aux gagnants du concours "Ville fleurie" dont l'objectif est de favoriser l'embellissement sur le territoire de la municipalité.

Pour l'occasion, une brève cérémonie a été tenue au Domaine Howard en présence notamment, outre les gagnants, de la présidente du Comité d'embellissement, la conseillère Francoise Dunn, et du maire Jean Paul Pelletier, qui a remis les prix et les mentions aux gagnants de concours qui a attiré 104 participants.

Le concours, auprès des citoyens, était divisé en deux catégories: parterres fleuris, pour les propriétaires, et balcons fleuris, pour les locataires. Cette année, on comptait une nouvelle catégorie, soit le secteur des industries, commerces et institutions.

Pour le quartier Est, les premier et deuxième prix sont allés à M. Pierre E. Lemieux et Mme Andrée Masson, du côté des propriétaires et à M. Guy Tossel, du côté des locataires. Dans le quartier ouest,

dans le même ordre, on retrouve les noms de Mme Fleurette Robitaille et Mme Cécile Quirion et de M. Gérard Pelletier. Quant au quartier Nord, M. Jean-Louis Gendron et Mme Cécile McNamara ont remporté le premier et deuxième prix de la catégorie parterres fleuris, tandis que deux prix ont été remis dans la catégorie balcons fleuris, à Mme Alice Charpentier et Denise Pagé. En outre, de nombreux prix de participation et des mentions honorables ont été remis.

Du côté de la catégorie des industries, commerces et institutions, qui n'a retenu que six participants, le premier prix est allé à la Corporation métropolitaine de transport de Sherbrooke (CMTS), qui disposait d'un budget de 4,000 \$ pour voir à l'embellissement de son terrain, et le second prix, au groupe Couture et Fortier assurance inc.

Dans une brève allocution, où il a particulièrement félicité les participants au concours et tous ceux qui embellissent leur environnement, le maire Jean Paul Pelletier a noté que cela est tout à l'honneur des Sherbrookoises. Il a indiqué que cela constituait un signe supplémentaire de la fierté et de l'attachement des gens à leur ville.



J.A. Robert Ltée
Fourrure

où chacun trouve à son prix

- les nouvelles fourrures '85 - '86
- la collection "Alfred Sung" en exclusivité
- notre mouton renversé importé d'Allemagne.

Fourrures de qualité depuis 1909

20^e
JUSQU'AU 13 SEPTEMBRE

1084 King Ouest, Sherbrooke 562-4006



ALFRED SUNG
BLACKGLAMA
CANADA
Majestic
MINK

119975



**centre de l'activité physique
collège de sherbrooke**
355, rue Parc
Sherbrooke
564 6360

Passez à l'ACTION!

Inscription aux cours du C.A.P.
enfants et adultes
28-29-30 août
12 h à 21 h
guichet de contrôle
Renseignements 564-6360

Rencontre avec les députés conservateurs du Québec reportée

Tournée d'information en Estrie au sujet de la mise en marché du lait

BROMPTONVILLE (YR) — M. Rosario Bernier, de Bromptonville, président du Syndicat des producteurs de lait de l'Estrie, premier vice-président de la Fédération des producteurs de lait du Québec et membre exécutif de la Fédération des producteurs de lait du Canada, a déclaré que la tentative de rencontrer les députés conservateurs fédéraux du Québec, réunis à Roberval, en fin de semaine dernière, a échoué.

"Cependant, d'expliquer M. Bernier, ce n'est que partie remise et j'ai rencontré le député de Mégantic-Compton-Stanstead, M. François Gérin, pour m'assurer que cette rencontre pourra se réaliser".

Par ailleurs, M. Rosario Bernier effectue présentement une tournée d'information dans l'Estrie, afin de mettre

les producteurs de lait au courant du contenu des ententes avec les coopératives et l'entreprise privée, relativement à la mise en marché du lait.

"Nous en profitons aussi pour informer nos membres sur la

vente des quotas de lait, par le biais des ordinateurs, une nouvelle méthode mise en application cette année", dit-il.

Le président du Syndicat des producteurs de lait de l'Estrie profite également de sa

tournée en Estrie pour informer ses membres relativement aux démarches effectuées par la Fédération des producteurs de lait du Canada pour obtenir un prix réaliste pour l'hectolitre de lait de transformation.



Centre de Santé des Femmes de Sherbrooke Inc.

C'EST LA RELANCE DES ACTIVITES AU CENTRE DE SANTE DES FEMMES DE SHERBROOKE

Le Centre de Santé des Femmes de Sherbrooke offre aux femmes de la région des programmes d'information et de sensibilisation en rapport avec la question de la santé.

1. Série de 7 rencontres portant sur l'auto-santé gynécologique (1/sem.) 21 heures: 20.00\$
Début: mardi le 17 septembre à 19:00 hres.
2. Deux séries de rencontres sur la contraception douce.
Date: mercredi-jeudi les 16-17 octobre ou 27-28 novembre à 19:00 hres: 10.00\$/session
3. Série de 7 rencontres portant sur la ménopause (1/sem.).
Début: mercredi 25 septembre à 13:30 hres.
21 hres: 20.00\$
4. Série de 12 rencontres portant sur la boulimie (relation compulsive à la nourriture).
Début: mardi le 17 septembre à 13:30 hres.
36 heures: 25.00\$
5. Deux fins de semaine portant sur l'auto-santé gynécologique.
4-5-6 octobre ou 8-9-10 novembre.
15.00\$/fin. sem.
6. Tous les mardis matins, il y a une clinique de pose de capes cervicales (méthode mécanique de contraception).
7. Du lundi au jeudi de 13:30 hres à 16:30 hres. Les travailleuses du Centre de Santé seront disponibles pour répondre à vos questions au service d'accueil.

Pour les inscriptions aux ateliers et/ou informations supplémentaires, s'adresser au Centre de Santé des Femmes, 80 rue Alexandre, Sherbrooke.

Tél.: 564-7885

Bishoppton en fête: journée de clôture samedi

BISHOPTON (YR) — Le président de "Bishoppton en fête", M. Sylvain Bourque, a déploré que la pluie ait forcé les organisateurs du festival annuel de cette municipalité à annuler les activités prévues pour dimanche passé.

"Cependant, de poursuivre M. Bourque, ce n'est que partie remise, puisque "Bishoppton en fête" se poursuivra samedi prochain, dans les cadres du programme de la journée de clôture, prévu pour dimanche passé".

Ainsi, samedi, à 11 heures, la parade de plusieurs chars allégoriques se déroulera sur la rue principale du village, suivie à 12 h. 45 de la présentation des officiels du festival.

Un concours hippique, devant réunir une quarantaine de participants, se déroulera à compter de 13 h.

Enfin, ce sont quatre parachutistes du club de Valcourt qui clôtureront "Bishoppton en fête", par un spectaculaire saut au-dessus du terrain du service des loisirs, où se déroulera le festival, à 17 h. 30.

En fin de semaine dernière, c'est Sylvie Cormier qui fut choisie comme reine. Elle est celle des trois candidates ayant le mieux réussi dans la vente de billets.

"Nous visions une participation de 4,000 personnes, dimanche, et nous avons toutes les raisons de croire que nous atteindrons cet objectif samedi", de conclure M. Bourque.

SERCOVIE

Les aîné(e)s en Santé

AUTOMNE 1985

Artisanat "Les Mains Agiles"; Chorale "Les Mélodies d'antan"; Natation (I-II-III); Yoga adapté; Danses de lignes (niveau I-II-III); Activité physique (niveau I-II); Aqua-forme; Danses sociales (niveau I-II-III-IV); Danse aérobie; Bain libre, Dîner et activités; Rencontres d'information. Carte de membre obligatoire — \$4.00 / an.

INSCRIPTIONS

4-5-6 SEPTEMBRE

9h - 17h30

563-9882 565-1066

300 RUE CONSEIL

2e étage



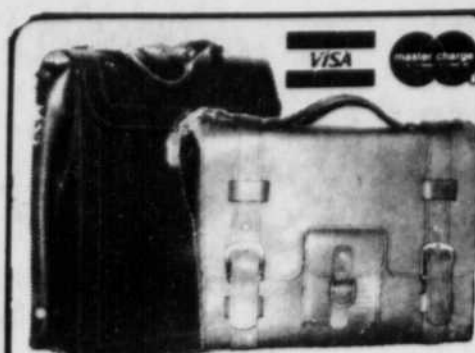
Line est heureuse d'annoncer à ses clients et ami(e)s qu'elle se joint à l'équipe des coiffeurs de



Line Bérard

du Carrefour de l'Estrie
3050, boul. Portland Sherbrooke
Au plaisir de vous servir!
565-4544

120878X



C'EST LA RENTREE SCOLAIRE

chez le NUMERO UN DU CUIR A SHERBROOKE

20% de rabais sur certains modèles

J.N. Boisvert & Fils

5 ouest, rue King - Tél.: 562-0938
Face au Terminus d'autobus
Stationnement gratuit à l'arrière

- SACS D'ECOLE
- SERVIETTES
- MALLETES
- PORTE-DOCUMENTS



CRÉÉE PAR / CREATED BY
KRAFT

Miracle Whip™

SALAD DRESSING
SAUCE À SALADE

Des pommes de terre au goût hors pair.

MIRACLE WHIP®
Tout est dans le goût.



25¢ de rabais à l'achat de pommes de terre, si vous achetez également n'importe quel format de sauce à salade MIRACLE WHIP® de KRAFT.

Au détaillant participant: Pour avoir remboursé la valeur de ce bon à votre client qui a acheté un des produits KRAFT désignés, KRAFT LIMITEE, 8600, chemin Devonshire, Mont-Royal (Québec) H4P 2K9 vous remboursera la somme de 25¢ plus 9¢ pour frais de manutention. Un remboursement pour toute autre raison constitue une fraude. Sur demande, vous devez prouver l'achat de stocks suffisants des produits KRAFT visés par l'offre pour justifier le nombre de bons remboursés. Ces bons ne seront acceptés que par l'intermédiaire des détaillants participants. Le client est tenu de payer la taxe de vente ou toute autre taxe semblable. Le bon est nul s'il est l'objet d'une interdiction, d'une restriction ou d'une taxe. Aux fins de remboursement, poster à KRAFT LIMITEE, C.P. 3000, Saint-Jean (Nouveau Brunswick) E2L 4L3. Valeur de rachat: 1/20¢ par bon.

Cher consommateur: Faites rembourser ce bon rapidement chez le détaillant participant. Un seul remboursement de 25¢ par article. L'offre est valable au Canada seulement sur le produit KRAFT spécifié.

25¢ * M.C. de KRAFT LIMITEE

FAITES-VOUS REMBOURSER RAPIDEMENT



3841729H

La lutte entourant la cohabitation de l'élémentaire et du secondaire à La Patrie

Le maire déplore l'attitude du comité

par Yvon Rousseau
LA PATRIE — Le maire de La Patrie, M. Gérard Bégin, a dit qu'il est désolé de la tournure des événements, dans la lutte entourant la cohabitation de l'élémentaire et du secondaire à l'école Notre-Dame-de-Lorette, à La Patrie.

"Je suis désolé de voir le comportement du comité des citoyens à l'endroit de personnes élues démocratiquement, qui font tout en leur possible pour obtenir le mieux-être de la population qu'elles représen-

tent". Le maire a fait remarquer que 90 pour cent des membres du comité des citoyens sont de la campagne et seulement environ 10 pour cent de son village.

"Il s'agit d'un projet de cohabitation, ce qui est bien différent", de dire encore le maire.

Pas de taxes supplémentaires

Le président du conseil municipal de La Patrie a rappelé que dans l'administration des deniers publics, il faut voir à donner le maximum aux contribuables, sans pour autant imposer de taxes supplémentaires, car il y a des limites dans la possibilité de payer des propriétaires.

Enfin, le maire a rappelé que la municipalité a donné des directives, il y a environ deux semaines, pour qu'on démenage la petite cabane qui sert de local au comité de citoyens, mais que rien n'a été fait depuis. "Nous avons demandé tout simplement l'application des règlements d'urbanisme de notre municipalité", a-t-il conclu.

"Je ne suis pas heureux quand le gouvernement du Québec ou celui d'Ottawa nous annoncent de nouvelles taxes, mais je n'ai pas le choix et je dois me conformer à la loi, sans quoi ce serait l'anarchie", dit-il encore.

M. Bégin a commenté l'éditorial de M. Jean Vigneault, de La Tribune, en soulignant que ce dernier a écrit ce que la majorité silencieuse de La Patrie pense.

"Personnellement, de dire le maire, je ne peux dicter à la Commission scolaire La Sapière les décisions qu'elle doit prendre, parce qu'il s'agit d'une entité distincte du conseil municipal". "C'est pour quoi, a-t-il enchaîné, je ne veux pas m'immiscer dans cette décision".

M. Bégin a souligné que certains intervenants dans la dispute semblent déplacer le problème, en parlant de la fermeture d'une école.

La pétition du comité de citoyens a reçu l'appui de 94% de la population

— Jacques Blais

SHERBROOKE (YR) — Le président de l'Union des producteurs agricoles de l'Estrie et membre de l'exécutif du comité des citoyens de La Patrie, M. Jacques Blais, a voulu répondre à certaines des allégations de Mme Estelle Gobeil, qui représente ce secteur à la Commission scolaire La Sapière et à la Commission scolaire régionale de l'Estrie.

"Dans un premier temps, dit-il, on ne peut pas laisser maltraiter nos enfants par des voyages interminables, jour après jour, par pitié pour Mme Gobeil".

"De plus, a-t-il ajouté, en mai 1984, nous avons rencontré Mme Gobeil, qui nous a dit qu'il n'y avait plus rien à faire, que la décision était déjà prise, quant à la disparition de l'école élémentaire de La Patrie, qui allait être jumelée à l'école secondaire Notre-Dame-de-Lorette". "C'est à ce moment, poursuivit-il, que nous avons formé un comité de citoyens, pour régler ce problème scolaire, avec l'appui des deux comités d'écoles, des résolutions d'appui des municipalités du territoire, sauf celle qui est le plus directement concernée, et d'autres soutiens aussi, nous venant d'organismes du milieu". M. Blais explique que c'est à ce moment-là que Mme Gobeil a reçu le mandat de conserver en opération les deux

écoles de La Patrie et, en plus, de rapatrier les niveaux secondaires 3 et 4.

Plus le choix

"Personnellement, de poursuivre M. Jacques Blais, je crois qu'à partir de ce moment-là Mme Gobeil n'avait plus le choix, parce qu'un commissaire d'école reçoit un salaire des citoyens pour défendre ces derniers". Il ajoute cependant que depuis ce temps-là, Mme Gobeil a toujours travaillé contre la position de la région.

Le président de l'UPA rappelle qu'à une rencontre, le 14 février 1985, Mme Gobeil leur a dit qu'elle serait avec eux, si elle n'était pas attachée. "Si elle est attachée, poursuit-il, elle n'a plus qu'à démissionner".

Le membre du comité des citoyens de La Patrie a dit que Mme Gobeil a plutôt choisi de tenter de

faire accepter sa version par les comités d'écoles. "Ces derniers nous ont même demandé de faire circuler une pétition, parce qu'ils n'étaient plus convaincus que le comité des citoyens avait l'appui de la population".

"En juin 1985, Mme Gobeil avait eu le temps de donner toute l'information qu'elle voulait, quand nous avons fait circuler la pétition, qui a reçu l'appui de 94 pour cent de la population de La Patrie et des maires de toutes les municipalités de la région, sauf une", de relater M. Blais.

Démissionner

"Là, de dire encore le président de l'UPA, Mme Gobeil vient de nous dire une fois de plus que la population ne nous suit pas, en insistant sur la nécessité de la cohabitation de l'élémentaire et du secondaire, et je lui rappelle que je suis de ceux qui croient que si un employé ne veut pas suivre le mandat qui lui est donné par son employeur, il ne lui reste qu'à démissionner". M. Blais rappelle que plusieurs maisons de La Patrie étaient jadis de 10 à 12 personnes,

alors que l'on n'y compte plus maintenant que deux ou trois résidents. "Ca n'empêche pas de continuer d'habiter cette maison et c'est la même chose avec nos deux écoles", dit-il encore.

Le porte-parole du comité des citoyens déclare que la Commission scolaire La Sapière a une seule solution, parce qu'elle se refuse à en étudier d'autres et aller selon les désirs du milieu.

"La Commission scolaire, dit-il encore, ne veut pas s'adapter au milieu, mais désire adapter nos enfants à ses politiques".

"Mme Gobeil nous dit que c'est injuste de demander sa démission, parce que c'est elle qui a obtenu de garder le secondaire 1 et le secondaire 2 à La Patrie, depuis 1965", de poursuivre M. Blais.

"C'est normal, a-t-il ajouté, puisqu'elle a fait le travail pour lequel nous la payons, et je veux aussi rappeler à la Commission scolaire que la municipalité de Ham-Nord a gardé ses niveaux secondaires 1, 2, 3 et 4, même si la paroisse est plus petite que la nôtre et l'école polyvalente est située à 25 milles au lieu de 30 milles".

Un léger incendie provoqué par des travaux de décapage avec une flamme nue

SHERBROOKE (psj) — Des travaux de décapage de peinture avec une flamme nue ont accidentellement provoqué un léger incendie, hier midi, au 572 de la rue London, à Sherbrooke.

Les travaux en étaient rendus à la partie supérieure de la façade de l'imposante maison de bois, propriété de M. Jacques Parent, quand les flammes se sont infiltrées dans la corniche.

On a tenté et cru avoir éteint le feu en le bombardant de plusieurs chaudières d'eau mais, par mesure de précaution, on a demandé aux sapeurs de venir jeter un coup d'oeil et procéder à quelques vérifications. Et on a bien fait!

Il était 12h44 quand l'appel a été enregistré à la caserne.

A l'arrivée des pompiers, une fumée inquiétante s'échappait de la corniche si bien que tous les effectifs de la caserne 1, avec en tête le capitaine Guy Choquette et les lieutenants Claude Charpentier et Robert Lavoie, ont envahi les lieux.

Les pompiers ont pratiqué une ouverture dans la corniche et dans une partie du mur extérieur où ils ont déniché des tisons.

On croit qu'un retard d'une dizaine de minutes dans l'intervention des pompiers aurait permis à l'incendie de prendre des proportions gigantesques et de courir partout sous le toit.

Infiltré sous le toit

Le feu aura finalement eu à peine le temps de s'infiltrer dans le toit qu'il en était aussitôt chassé.

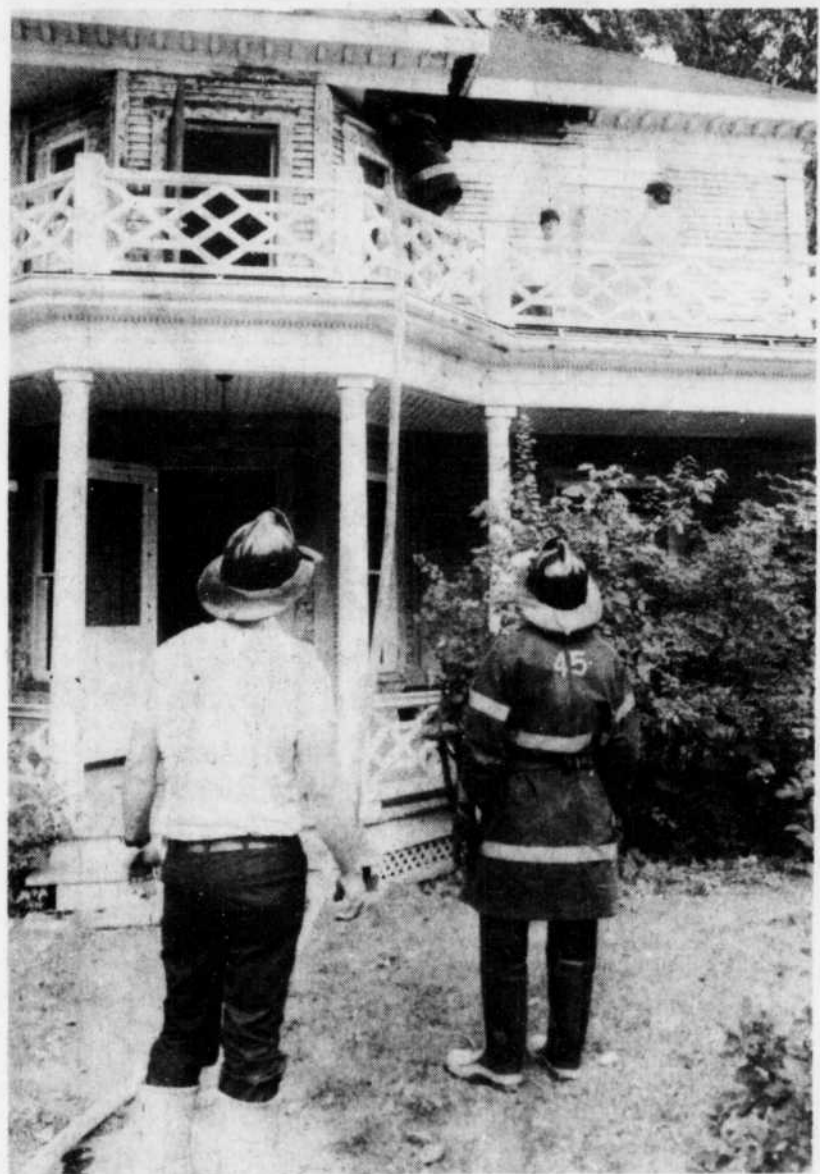
Une cinquantaine de gallons d'eau aura suffi à noyer les flammes.

Les dommages pourraient se chiffrer à 1,000 \$.

En 1976, quand la maison était occupée par d'autres propriétaires, le feu avait causé de lourds dommages à la toiture de la maison qui avait été refaite à neuf.

Les pompiers ont rappelé hier qu'il était hasardeux d'utiliser une torche ou tout appareil à flamme nue pour procéder à des travaux de grattage de peinture, notamment à cause de l'inflammabilité de la peinture sans oublier celle des matériaux d'une maison.

Quarante-cinq minutes après l'appel, les pompiers avaient regagné leur caserne.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Les pompiers ont rapidement maté un incendie provoqué accidentellement par des travaux de grattage de peinture avec une flamme nue. L'incident s'est produit au 572 de la rue London.

Chez Via Rail, Air Canada et aux Postes

Les progrès du bilinguisme n'ont pas été à la hauteur des espoirs entretenus

— le commissaire aux langues officielles

par Gilles Dallaire
SHERBROOKE — Il faudrait beaucoup plus que l'hostilité à peine voilée qu'il a sentie à Via Rail ou l'indifférence qu'il a perçue à la Société canadienne des postes et à Air Canada pour que D'Iberville Fortier renonce à mener croisade en faveur du bilinguisme dans la fonction publique fédérale comme dans les sociétés de la Couronne.

Commissaire aux langues officielles depuis onze mois, cet ancien diplomate qui a été ambassadeur du Canada en Italie et en Belgique avant de chausser les souliers de Max Valden est persuadé qu'avec un peu de bonne volonté, certains efforts aussi, il ne le nie pas, il est possible à qui-conque est au service, direct ou indirect, de l'État de transiger, de façon efficace et courtoise, avec un concitoyen, qu'il soit de langue anglaise ou de langue française.

Tournée nationale

"Via Rail, la Société canadienne des postes et Air Canada, ce sont les sociétés de la Couronne où les progrès du bilinguisme n'ont pas été à la hauteur des espoirs entretenus par le Parlement canadien au moment où la loi sur les langues officielles est entrée en vigueur", d'avouer M. Fortier qui était de passage à Sherbrooke, hier, dans le cadre d'une tournée amorcée au lendemain d'une tournée des capitales provinciales, tournée qui le conduira dans toutes les régions du pays.

Ces points faibles ne doivent pas faire oublier, s'empresse-t-il d'ajouter, que, dans certains ministères, dans certaines sociétés de la Couronne même, rares sont les fonctionnaires en contact

quotidien avec le public qui ne s'expriment pas correctement en français et en anglais.

"Il ne faut pas perdre confiance mais il ne faut pas, non plus, pêcher par excès d'optimisme. Il faut lutter contre l'indifférence d'une partie non négligeable de la bureaucratie. Un bon nombre de Canadiens dont le français est la langue maternelle ne jugent pas opportun d'exiger d'être servis dans leur langue quand ils vivent dans un milieu où la langue anglaise tient le haut du pavé. Ils doivent éviter de céder à la tentation de la facilité", de déclarer M. Fortier en soulignant qu'il a pu relever des lacunes dans la répartition des fonctionnaires bilingues à travers le pays et que quelques sociétés de la Couronne, pas toutes, heureusement, sont réticentes à l'embauche de personnel bilingue.

Selon le commissaire aux langues officielles, c'est d'une société dont chaque membre peut, la plupart du temps, vivre dans sa langue, sans essuyer de brimades, dont les parlementaires canadiens rêvaient quand, il y a quinze ans, ils ont donné force de loi à la plupart des recommandations de la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme dirigée par André Laurendeau et Davidson Dunton.

Il y a eu des progrès

"Il n'y a pas eu seulement des progrès mais il y en a eu, et de remarquables, même si la machine gouvernementale n'a pas gardé son rythme de croisière initial et même si, dans certains milieux, on est allé à contre-courant", a déclaré M. Fortier qui a révélé que 27 pour cent des membres de la fonction publique fédérale sont Québécois, comparativement à 11 pour cent en 1945

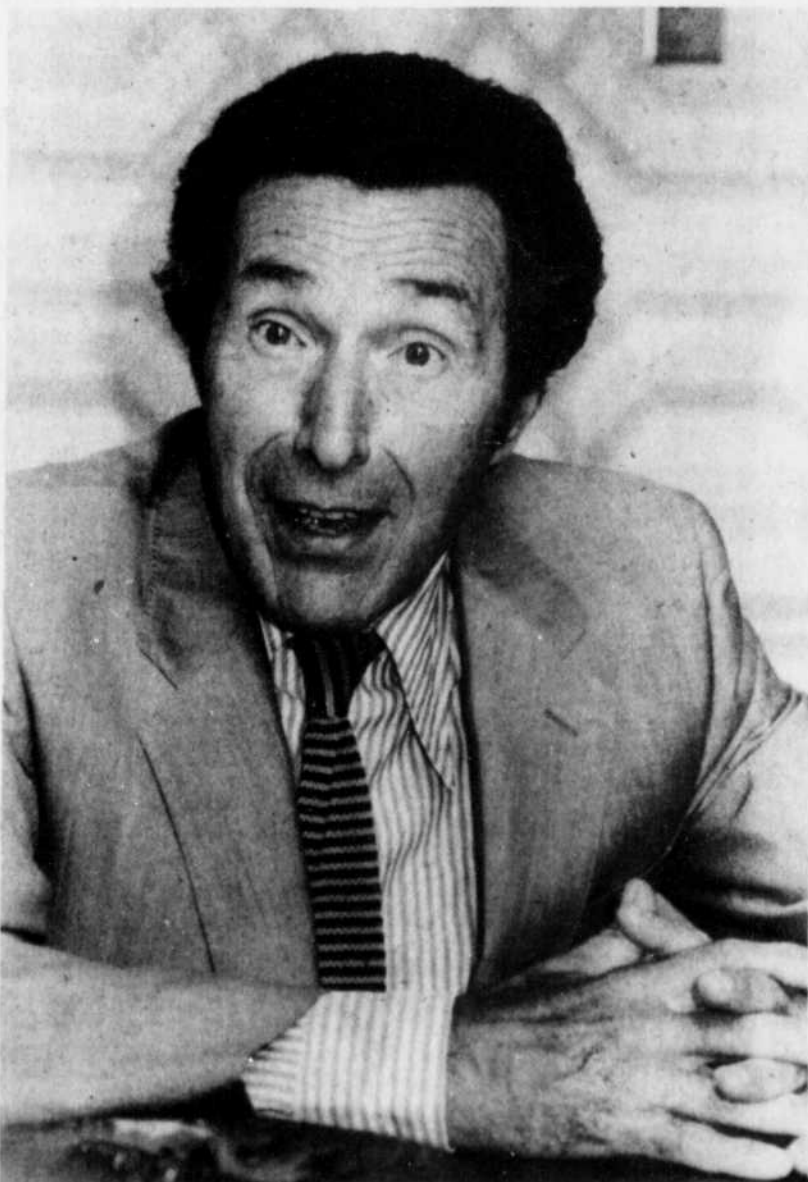
et que, si, dans des agences à vocation scientifiques, les Québécois sont peu nombreux, comme parmi les gestionnaires de services gouvernementaux, ils compensent cette infériorité numérique par leur présence importante dans l'entourage immédiat des membres du cabinet canadien.

A son avis, les inégalités qui subsistent pourraient disparaître si la réforme proposée par la Commission des langues officielles, réforme qui a été accueillie très favorablement par un comité regroupant 25 parlementaires membres des trois partis politiques représentés à la Chambre des communes, reçoit le feu vert.

Assez optimiste

M. Fortier s'est dit assez optimiste à ce propos, les murmures qui ont accueilli les propos du vice-président de la Société canadienne des postes qui attribuait aux conditions des promotions la lenteur des progrès du bilinguisme traduisant, selon lui, l'ouverture d'esprit d'une partie influente de la députation à l'égard du bilinguisme.

"Le premier ministre Brian Mulroney s'est engagé à favoriser le respect des droits des minorités et des Canadiens de langue française qui vivent en dehors du Québec. Si cet engagement est appuyé par des mesures politiques, le bilinguisme continuera de faire des progrès. Dans le cas contraire, il marquera le pas", de déclarer M. Fortier qui a révélé que les Québécois de langue anglaise ne sont pas mieux partagés que les Canadiens de langue française qui vivent dans les autres provinces pour ce qui est de leur représentation au sein de la fonction publique fédérale et que des mesures doivent être prises pour corriger cette lacune.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Le commissaire aux langues officielles D'Iberville Fortier

les pharma-centres Cumberland

Des économies 7 jours par semaine

VISA MasterCard

TOUJOURS UN VRAI 10% d'escompte de dimanche

Exception faite des spéciaux.

**CALCULATRICE
ULTRAMINCE**



**PRIX
A TOUT CASSER**

Rég. \$9.95
3³³

Stayfree

MINI-SERVIETTES
Bte de **30**
Rég. 3.77

2⁹⁹

**CLOSE-UP
DENTIFRICE**

100 mL

**PRIX
A TOUT CASSER**

Rég. 1.65
77¢

**SECRET
DESODORISANT**
• Bâton • Aérosol • à Bille
FORMAT BONI

FORMAT BONI — 25% DE PLUS

VOTRE CHOIX **2⁴⁹**

**ZEST
SAVON**

4 PAINS
1⁷⁷

**HANDY PACK
PRATIQUE!**
4 BAR FOR / 4 À LA FOIS

CHIFFONS-J
CHIFFONS
TOUT USAGE

Boite de **8**
1⁴⁹

**BAS
SPORT**
Fabrication
canadienne

Pqt 3 paires
2⁴⁹

SCOPE
RINCE-BOUCHE
1 litre

3⁹⁹

**OLD SPICE
DESODORISANT
EN BATON**
75 g.

1⁶⁹

**BABY'S OWN
SAVON**
3+1 PAINS
Format Boni

97¢

**MAYBELLINE
MASCARA**
GREAT
LASH

\$1⁰⁰ DE RABAIS

Rég. 3.29
2²⁹

Cutex
VERNI
A ONGLES

1³⁹

**50%
DEP**
GEL
COIFFANT

150 mL
1⁴⁹
Format boni

**LOWNEY'S
CHOCOLATS**

Pqt de 4
1⁵⁹

**PARAMETTES
CROQUABLES**

Bte de 100
3⁷⁷

**CENTRE D'ACHATS KING
SHERBROOKE**
OUVERT LE DIMANCHE
Gabriel A. Zako, prop.

**GALERIES QUATRE-SAISONS
SHERBROOKE**
OUVERT LE DIMANCHE
Louis Abdalla et Gabriel A. Zako, prop.

**COATICOOK
28, RUE CHILD**
OUVERT LE DIMANCHE
Louis Abdalla, prop.

CLUB DE L'ÂGE D'OR CUMBERLAND
50% DE RABAIS
(DU LUNDI AU SAMEDI)
Aux personnes de 65 ans
et plus
Informez-vous à votre pharmacien

Prix valables du 28 août au 3 sept. 1985 ou jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités par client.
Les photographies figurent à titre d'illustration seulement. Prix en vigueur au comptoir seulement.

les pharma-centres

Cumberland

Des économies 7 jours par semaine

VISA MasterCard

Toujours UN VRAI 10% d'escompte le dimanche

Exception faite des spéciaux.

VENTE 'RETOUR À L'ÉCOLE'

CHOIX DE COULEURS

DUO-TANG 17¢

CARTABLE A ANNEAUX 99¢

80 PAGES

CAHIER A SPIRALE 69¢

PQT DE 200

FEUILLES MOBILES 88¢

CAHIERS D'EXERCICES 99¢

PQT DE 4

ENSEMBLE DE MATHÉMATIQUE 9 MORCEAUX 99¢

SANYO CALCULATRICE SOLAIRE 8⁸⁸

FONCTIONNE SANS PILE

Canon CALCULATRICE A CONVERSION METRIQUE 12⁹⁵

FC-32

CRAYONS FEUTRES 1⁹⁹

ENS. DE 30

CORRECTEUR POUR PAPIER 97¢

TEXAS INSTRUMENTS

CALCULATRICE SOLAIRE TI-1766 12⁹⁵

CARTABLE AVEC ATTACHE 1²⁹

SELLO TAPE RUBAN GOMME 59¢

CALCULATRICE SOLAIRE SCIENTIFIQUE TI-30 SLR 29⁹⁵

BIC STYLO EFFACABLE 59¢

CRAYON A MINES 59¢

3 DANS 1

PAPERMATE STYLO A BILLE 99¢

VENUS OU BEROL STYLOS A BILLE PQT DE 3 49¢

CRAYONS A MINE CAMPUS PQT DE 10 99¢

VASTE SELECTION
SACS A DOS
A PARTIR DE
5⁹⁹

En marge du regroupement minier

Fusion des listes d'ancienneté demandée

par Pierre Sévigny

THETFORD-MINES - Les 846 travailleurs miniers des quatre syndicats CSN, touchés par le regroupement de trois compagnies minières d'amianté de la région de Thetford-Mines, entendent se prévaloir des dispositions de l'article 45 du Code du travail, dans le but de faire fusionner les listes d'ancienneté des employés à l'heure de toutes les entreprises concernées par le projet de société en commandite.

Cette rationalisation de l'industrie de l'amianté entraînera la perte de 725 emplois d'ici janvier 1987 et la CSN déplore le fait que rien ne soit prévu par le gouvernement, pour respecter le principe de l'ancienneté et ainsi protéger les travailleurs qui, dans certains cas, ont donné jusqu'à 25 années de leur vie à la mine. Par contre, d'autres qui font le même métier depuis seulement cinq ans, conserveront leur emploi au sein de la même société en commandite, en vertu du plan

d'exploitation annoncé récemment par le ministre Jean-Guy Rodrigue de l'Énergie et des Ressources.

Transferts

Or, les représentants CSN précisent que les fermetures de divisions seront accompagnées de transferts de production dans d'autres divisions de la région. "Si l'on transfère la production dans le cadre d'une telle réorganisation, que l'on transfère avec elle ceux qui

l'assurent. C'est une question de logique, d'équité et de justice sociale."

Ils soutiennent que leur démarche est d'autant plus justifiée que le ministre Rodrigue a lui-même invité les trois syndicats d'employés de bureau concernés par le projet, à présenter une requête en vertu de l'article 45 du Code du travail. "Pour quelles raisons la protection de l'emploi des employés de bureau selon leur ancienneté serait souhai-

table aux yeux du ministre et ne le serait pas quand il s'agit des employés de production?"

Sur le plan juridique, la CSN souligne que la fusion des compagnies minières de la région en société en commandite est de même nature que celle survenue en septembre 1983, entre deux entités des Épi-ciers Unis Métro-Richelieu à Québec. Dans cette affaire, la FTQ demandait l'application de l'ancienneté globale et la CSN s'y objectait. Le Tribunal du travail avait néanmoins confirmé une décision du commissaire du travail Robert Caron à l'effet de fusionner les deux listes d'ancienneté pour les fins d'affectation des postes.

Mesures spéciales

Par ailleurs, la CSN insiste sur la nécessité et l'urgence pour les gouvernements provincial et fédéral de prendre leurs responsabilités

et de tout mettre en œuvre pour réparer les dégâts sociaux causés par ces centaines de nouvelles mises à pied. "Véritable zone sinistrée de l'emploi, la région de l'Amianté a besoin de mesures exceptionnelles pour l'aider à encaisser ce nouveau choc dont les travailleurs feront encore les frais."

A titre d'exemple, la CSN cite le programme de pré-retraite qui pourrait être plus alléchant. On invite aussi les gouvernements à intensifier l'application des programmes de création d'emplois dans la région, voire la prioriser dans l'octroi de leurs subventions, afin d'y amener de nouvelles industries et favoriser la réinsertion sur le marché du travail de ceux qui ne pourront échapper aux mises à pied. Les représentants CSN se disent disposés à envisager et à négocier toutes autres approches ou modalités susceptibles de produire des résultats réels.

Bataille juridique en vue

THETFORD-MINES - La décision de la CSN de se prévaloir des dispositions de l'article 45 du Code du travail, dans le but de faire fusionner les listes d'ancienneté des employés à l'heure de toutes les entreprises concernées par le projet de regroupement minier, entraînera inévitablement une bataille juridique.

En effet, les présidents des deux syndicats affiliés aux Métallurgistes Unis d'Amérique, André Brochu du local 7649 de la division Coleraine de la compagnie Lac d'Amiante du Québec (LAQ) Ltée et André Fillion du local 7285 à la compagnie Les Mines d'Amiante Bell Ltée, ont clairement indiqué leur ferme intention de s'opposer à cette requête.

Ils précisent qu'il n'est pas question de partir en guerre contre la CSN et, à cet effet, ils lui reconnaissent même le droit de faire valoir ses prétentions en regard de l'article 45 du Code du travail. Cependant, ils entendent se défendre pour éviter la fusion des listes d'an-

cienneté. Selon eux, la loi est claire quand elle établit que les entités syndicales doivent être maintenues. Et, c'est à partir de ce point de vue, qu'ils se proposent d'étayer leur argumentation, si la requête devait éventuellement aboutir devant le Tribunal du travail.

Climat détérioré

Les deux représentants des Métallurgistes regrettent le fait que la CSN détériore le climat social de la région. A cet effet, M. Brochu signale que des travailleurs ont déjà commencé à s'offrir des "claques sur la gueule" et à s'accuser mutuellement de s'enlever les emplois.

M. Fillion comprend difficilement la position actuelle de la CSN. Il cite l'exemple de l'achat de la National par la LAQ en 1973. "Pourquoi la CSN n'a-t-elle pas proposé une seule liste d'ancienneté avec la division Coleraine?" M. Fillion aimerait aussi savoir combien de travailleurs des divisions British Canadian et Normandie ont accepté

de se sacrifier au profit de leurs confrères de la Société Asbestos Ltée qui ont perdu leur emploi en décembre 1974 à la suite de l'incendie qui a complètement détruit le moulin de la King-Beaver. Pourtant, dit-il, il s'agissait alors de la même compagnie et du même syndicat CSN.

Mesure sociale

Pour le conseiller syndical de la Fédération de la Métallurgie et des Mines (CSN), Conrad Giguère, la fusion des listes d'ancienneté constituerait davantage une mesure sociale que syndicale. Selon lui, il s'agit d'appliquer la même règle pour tous les employés concernés par le regroupement, celle que tous les syndicats ont toujours défendu peu importe leur allégeance, soit l'ancienneté.

M. Giguère soutient que l'application du principe de l'ancienneté globale éviterait un chaos social plus grand dans la région du fait que les mises à pied ne touche-

raient que les plus jeunes. Or, dit-il, il est plus facile de recycler un jeune qu'un travailleur âgé. Face à cette approche, il se dit assuré d'obtenir un appui de tous les intervenants de la région.

Conscients de l'urgence de la situation, les représentants de la CSN entendent faire les pressions nécessaires auprès des instances gouvernementales afin que la requête soit étudiée le plus rapidement possible.

L'ancienneté globale, telle que proposée par la CSN, aurait pour effet d'assurer du travail à tous les employés à l'heure ayant au moins dix ans d'expérience. Et, selon les projections, les travailleurs les plus affectés par cette disposition seraient ceux de la mine Bell, au profit de la majorité des 101 gars de la division National (LAQ) qui perdront leur emploi à la fin de l'année 1985.

Les dirigeants de la CSN n'attendent plus que la formation officielle de la société en commandite pour déposer la requête qui, rappellent-ils, se veut une mesure sociale.

Québec autorise la réduction des effectifs policiers à Windsor

par Claude Corriveau

WINDSOR — Le ministère de la Justice a consenti à la ville de Windsor l'autorisation de réduire ses effectifs policiers de deux hommes. Le corps policier de la ville de Windsor pourrait donc passer au cours des prochains mois de huit à six policiers.

La demande en ce sens de la ville de Windsor remonte au 11 juillet 1984. Il a fallu attendre un an avant que les autorités gouvernementales ne fassent connaître leur décision.

Les autorités municipales ne pourront toutefois pas procéder à des mises à pied. Deux alternatives s'offrent à la municipalité. Deux policiers pourraient être appelés à comparaître devant un comité de reclassement du ministère ou deux

policiers pourraient accepter d'être mutés à un autre département. Etant donné que la ville ne peut effectuer de mises à pied, elle devra attendre que des policiers tirent leur révérence sur une base volontaire ou encore attendre qu'ils deux plus âgés atteignent l'âge de la retraite.

Bien que cette décision était attendue depuis quelques mois, aucun des membres du conseil de ville n'a émis de commentaires à la suite de la lecture de la missive gouvernementale, lors de la séance publique du conseil municipal de lundi dernier.

De son côté, le président du syndicat des policiers municipaux, Robert Blanchard, a été relativement réservé dans ses commentaires préférant attendre la tenue d'une

réunion de tous les policiers syndiqués. "Pour les policiers de Windsor c'est un coup aussi dur que celui que la compagnie Domtar avait eu lorsque le gouvernement fédéral avait refusé de lui venir en aide pour son projet de Windsor" a-t-il dit. "Sauf que nous ne sommes pas des milliers pour exercer des moyens de pressions".

M. Blanchard s'explique mal le fait qu'on ait acquiescé à cette demande alors que les dernières statistiques révèlent une augmentation du taux de criminalité de 7,8 pour cent à Windsor, pour les six premiers mois de la présente année par rapport à la même période en 1984.

"Je souhaite, de plus, que les autorités municipales n'usent pas de cette approbation du ministère

pour faire du chantage auprès des policiers municipaux" d'ajouter le président de la partie syndicale.

Si le comité de reclassement est appelé à siéger, il devra d'abord s'occuper du cas des plus jeunes policiers de façon à respecter la clause d'ancienneté.

Pour l'instant, M. Blanchard ne peut dire si des moyens de pressions seront entrepris. "Je devrai réunir les policiers syndiqués avant de faire quoi que ce soit".

Rappelons enfin que les agents du service de sécurité publique de la ville de Windsor sont sans contrat de travail depuis avril 1984. Une rencontre devant le tribunal d'arbitrage a déjà eu lieu au printemps dernier. D'autres rencontres sont prévues pour les mois de septembre et octobre.

Tué dans un accident de cyclomoteur

ST-ELIE D'ORFORD — Un adolescent de 16 ans, Stéphane Robidoux, de St-Elie d'Orford, a perdu la vie hier après une collision, vers 17h30, entre sa motobécane et une automobile sur la route 220 à l'intersection du rang 6 de St-Elie d'Orford.

La victime est décédée à son arrivée au Centre hospitalier de Sherbrooke (Sherbrooke Hospital).

L'automobile circulait en direction du village de St-Elie, et la motobécane, en sens contraire. La collision s'est produite lorsque la motobécane a voulu s'engager dans le rang 6.

La victime est le fils de M. Germain Robidoux, du 2301 rang 8 nord, St-Elie d'Orford.



Bête curieuse

Dame marmotte est bien curieuse et s'approche même parfois des habitations pour satisfaire ce petit défaut. Il est vrai que sa santé est

peut-être moins menacée en ville que dans certains champs, avec l'approche de la saison de chasse.

(Photo La Tribune par Jacques Corriveau)

225 mises à pied retardées à la JM Asbestos

par Bruno Potvin

ASBESTOS — La JM accepte de retarder l'amise à pied de 225 employés, à la suite d'une entente avec le Syndicat de l'amianté, afin de permettre aux dirigeants syndicaux de poursuivre ses discussions avec le gouvernement canadien, concernant l'application de la loi C-172.

Les montants initialement prévus devaient être coupés; ce qui empêcherait plusieurs travailleurs de de-

mander leur pré-retraite. Les travailleurs qui ont adhéré au programme sont menacés de perdre d'importants revenus qui iraient chercher dans les 150\$ par semaine, pour chaque retraité.

Au Syndicat, on espère que le gouvernement fédéral acceptera de verser aux pré-retraités les montants qui avaient initialement été prévus, ce qui aurait pour effet que de nouveaux travailleurs pourraient adhérer au programme.

Selon le Syndicat de l'amianté, la position du gouvernement devrait

être connue, d'ici le vendredi 30 août 1985.

Les déchets solides de la Dominion Textile expédiés à l'usine d'épuration de Magog

MAGOG (PYM) — "Des modifications ont été apportées à l'usine de la Dominion Textile de Magog. Dorénavant, tous les déchets solides de l'usine seront acheminés directement à l'usine d'épuration de Magog, pour y être traités".

Cette annonce a été faite lundi soir dernier, lors de l'assemblée annuelle de l'Association pour la préservation du lac Magog. Quelque 200 membres ont participé à cette assemblée. L'association a aussi rappelé l'ouverture officielle de l'usine d'épuration d'eau de Magog, le 12 juillet dernier.

"L'assemblée avait surtout pour but de faire une rétrospective des différentes réalisations de l'Association au cours de la dernière année, et ces réalisations sont nombreuses. Puis nous voulions entretenir nos membres sur nos projets d'avenir", indique M. Yvan Houle, président de l'association.

L'Association a donc fait part de négociations faites avec la ville de Magog au sujet des neiges usées. La ville s'engage à trouver des solutions adéquates, et ce dès l'hiver 1985-86, pour ne plus déverser ou

entreposer les neiges usées aux abords de la rivière Magog.

De plus, les quatre municipalités entourant le lac, Rock Forest, Canton de Magog, Sainte-Catherine de Hatley et Deauville, ont donné le mandat à l'Association de nettoyer les rives du lac. Les agents nécessaires à cette opération proviennent d'une subvention accordée aux dites municipalités.

Autre gain obtenu au cours de l'année, un débit minimum d'eau de 350 pieds cubes devra être maintenu et la ville de Magog a respecté cette entente toute l'année.

D'un autre côté, une étude de viabilité du doré dans les eaux de lac Magog a été conduite avec des résultats impressionnants: le lac répond à tous les besoins fondamentaux du doré et des démarches pour l'ensemencement seront entreprises au cours de l'année.

Comme réalisation finale, l'Association travaille toujours à la création d'un centre de recherche expérimental en restauration aquatique dont le lac Magog serait le laboratoire.



Cégep de Drummondville

960, RUE ST-GEORGES, DRUMMONDVILLE, QUE. J2C 6A2
TEL. (819) 478-4671

GEMMOLOGIE

Le service d'éducation des adultes du cégep de Drummondville offre pour l'automne 85 les deux cours suivants:

Introduction à la gemmologie 570-715-84
Début du cours:
mercredi le 25 sept. 1985 à 19h
Coût: \$30.00

Transaction de diamants I
570-725-84
Début du cours:
mardi le 24 sept. 1985 à 19h
Coût: \$30.00

DATE LIMITE POUR LES INSCRIPTIONS:
13 sept. 1985

Ces cours d'une durée de 45 heures font partie du programme de sept cours menant à l'obtention d'une attestation d'études collégiales approuvée par le ministère de l'Éducation.

Ces cours sont offerts aux bijoutiers, joailliers, orfèvres, lapidaires, artisans et à toutes les personnes intéressées de parfaire leurs connaissances.

Pour plus d'informations veuillez communiquer avec l'Association québécoise de gemmologie:

Réjean Bergeron
Président régional
819-477-2284
ou
Marielle Tremblay
819-472-5222

Accusé du meurtre de Sylvain Proulx

Fréchette demande une libération provisoire

par Maurice Cloutier

ARTHABASKA - L'avocate du motard Marc Fréchette, accusé du meurtre au deuxième degré de Sylvain Proulx, Me Lise Normandin, a demandé la libération sous conditions de son client lors de sa comparution, hier, au Palais de justice d'Arthabaska.

Sylvain Proulx aurait frappé Fréchette lors d'une chicane au Bar Château Rock, à Warwick, le 2 février dernier. Fréchette et Patrick Collins, deux membres des Quidams de Danville, ont quitté le bar, suivi de près par la victime. En

mettant le pied à l'extérieur, Proulx, un membre des Evil's One de Victoriaville, aurait été descendu.

Le coroner Jules Allard a tenu les deux Quidams criminellement responsables de la mort de Proulx. Fréchette s'est livré à la police au cours de l'été, mais aucune accusation n'a été portée contre lui à ce moment. L'accusation de meurtre au 2e degré a été déposée récemment, et les policiers ont arrêté Fréchette à Danville la semaine dernière.

Hier, le juge Marc-André Drouin

de la Cour des sessions de la paix a fixé au 4 septembre l'audition de la demande de libération conditionnelle, qui se déroulera devant la Cour supérieure en raison de la nature de l'accusation.

De toute évidence, la Couronne s'opposera farouchement à la remise en liberté de l'accusé, puisque ce dernier est demeuré introuvable pendant de longs mois à la suite du meurtre de Proulx.

De plus, la Sûreté du Québec n'a pas encore réussi à retracer le compagnon de Fréchette, Patrick Collins.

Ventilateur Victoria: injonction permanente pour interdire les briseurs de grève

VICTORIAVILLE (MC) - La compagnie Ventilateur Victoria de Victoriaville est tombée sous le coup, hier, d'une injonction permanente lui interdisant de recourir

à des briseurs de grève pour poursuivre la production.

En effet, dans un jugement rendu, hier, le juge Gagnon de la Cour supérieure, au Palais de justice de

Québec, a accédé à la demande d'injonction permanente logée par le syndicat des employés.

Débutée le 21 août, l'audition de la requête a duré quatre jours. À la fin, lundi, le juge a repoussé sa décision à hier.

Même s'il n'avait pas encore pris connaissance du texte de la décision du juge, le conseiller syndical à la CSN Pierre Genest était heureux de constater que la preuve syndicale a créé un doute suffisant pour justifier l'intervention de la cour.

Depuis le début de cette procédure, le syndicat affirme que l'employeur a utilisé jusqu'à 27 briseurs de grève, pour effectuer le travail des employés en lock-out depuis le 22 mai.

2 des 3 syndiqués blanchis de l'accusation de méfait

ARTHABASKA - Le juge Marc-André Drouin de la Cour des sessions de la paix, au Palais de justice d'Arthabaska, n'a pas jugé opportun de citer à leur procès deux des trois syndiqués de Ventilateur Victoria de Victoriaville qui étaient accusés de méfait sur un véhicule.

Insatisfaits des arguments avancés par la Couronne à l'enquête préliminaire, hier, le juge Drouin a donc libéré de cette accusation Jean Roger et Denis Michel. Mais il en est tout autrement de François Létourneau qui subira son procès devant juge et jury le 1er novembre.

Woolco Jours d'achats économiques

Offre spéciale
35% de rabais
SUR SELECTION DE BAS CULOTTE "SECRET"
Bas-culotte diaphane et de soutien. Teinte mode.
Prix courant Woolco 1.50 à 2.65
Prix spécial Woolco **.97 à 1.72**

Offre spéciale
25% de rabais
SUR COLLECTION COMPLETE DE ROBES POUR FILLETES
Polyester / coton. Manches longues. Disponibles dans les tailles 8 à 14.
Prix courant Woolco 20.95 à 31.95. Prix spécial Woolco **\$15 à \$23**

Offre spéciale
40% de rabais
JEANS DE DENIM "G.W.G." POUR HOMMES
100% coton. Disponibles dans les tailles 28 à 36.
Prix courant Woolco 32.88
Prix spécial Woolco **\$19**

Offre spéciale
20% de rabais
PORTE-DOCUMENTS "AMBASSADOR"
Porte-documents en vinyle. Epaisseur de 4 pouces. Disponibles dans les teintes de bourgogne, brun et noir.
Prix courant Woolco 16.97
Prix spécial Woolco **\$13**

Offre spéciale
24% de rabais
ENSEMBLE 3 POELES "T-FAL"
Poêle à frire fini noyer, double revêtement, intérieur anti-adhésif supérieur. Dimensions inférieures: 18-22 et 26 cm.
Prix courant Woolco 31.96
Prix spécial Woolco **\$24**

Offre spéciale
14% de rabais
PAQUET DE 18 TABLETTES DE CHOCOLAT JUNIORS
Mélange de tablettes de chocolat au lait et noix ainsi que gisettes aux raisins et arachides. Sac de 275 grammes.
Prix courant Woolco 3.47
Prix spécial Woolco **2.99**

Offre spéciale
39% de rabais
BAS SPORT POUR HOMMES ET GARÇONS
Coton / nylon. Paquet de 3 paires. Bas uni avec rayure contrastante. Pointures: 10 à 12.
Prix courant Woolco 4.99
Prix spécial Woolco **\$3**

Offre spéciale
20% de rabais
SUR COLLECTION COMPLETE DE BLAZERS POUR DAMES ET JUNIORS
Ces vestons sont disponibles dans des teintes unies ou à motifs. Laine / polyester ou 100% coton. Tailles 7 à 15 ou 8 à 18.
Prix courant Woolco 29.88 à 54.95. Prix spécial Woolco **\$20 à \$38**

Offre spéciale
40% de rabais
CHEMISES MODE POUR HOMMES
Polyester / coton. Chemises disponibles dans un grand choix de teintes. Tailles P.M.G.
Prix courant Woolco \$25
Prix spécial Woolco **\$15**

Offre spéciale
60% de rabais
FILE "PHENTEX ELITE"
100% oléfine, 100 grammes, 4 brins. Disponible dans les teintes de pêche, jaune, vert, bourgogne, etc...
Prix courant Woolco 1.99
Prix spécial Woolco **.75**

Offre spéciale
33% de rabais
"WOK" ELECTRIQUE "OSTER"
Il fait tout: tricoté, friture, cuisson à la vapeur, rôtir et ragoût à l'orientale.
Prix courant Woolco 49.88
Prix spécial Woolco **\$33**

Offre spéciale
30% de rabais
SAVON LIQUIDE "MILAN"
Contenant décoratif et pompe distributrice. Format de 300 ml.
Prix courant Woolco 2.99
Prix spécial Woolco **1.99**

Offre spéciale
40% de rabais
TENUES DE JEU POUR ENFANTS
100% acrylique. Ens. deux pièces de ton uni avec imprimé à l'avant. Tailles 12-18-24 mois.
Prix courant Woolco 6.93
Prix spécial Woolco **\$4**

Offre spéciale
38% de rabais
ASSORTIMENT DE CHANDAILLS "ADIDAS" POUR JUNIORS
Polyester / coton. Choix de teintes unies avec logo "Adidas" à l'avant, ainsi que sur la manche. P.M.G. (rayon des sports)
Prix courant Woolco 12.97
Prix spécial Woolco **\$8**

Offre spéciale
25% de rabais
CHAUSSURES DE COURSE "BULLIT"
Avec attache de velcro. Gris pour homme et garçon. Blanc pour dame. Pointures garçon 1 à 6 homme 7 à 11 dame 6 à 9.
Prix courant Woolco 19.97
Prix spécial Woolco **14.88**

Offre spéciale
25% de rabais
SERVIETTES DE BAIN
100% coton. Dimensions approximatives 57 x 102 cm. Disponibles dans un vaste choix de motifs.
Prix courant Woolco 7.96
Prix spécial Woolco **5.96**

Offre spéciale
25% de rabais
ENSEMBLE A DINER 20 PIÈCES
En porcelaine. Uni ou fleuri. Comprend 4 de chaque: assiettes à dîner, à pain, bols à soupe, tasses et soucoupes.
Prix courant Woolco 24.88
Prix spécial Woolco **\$18**

Offre spéciale
30% de rabais
VERIN HYDRAULIQUE
Roulettes pivotantes. Modèle compact, idéal pour la maison. Peut lever jusqu'à 3300 livres (5 3/4 à 15 po.)
Prix courant Woolco 56.88
Prix spécial Woolco **37.88**

Offre spéciale
25% de rabais
COORDONNES POUR FILLETES
100% coton. Disponibles dans les teintes de beige, fuschia et turquoise. Vous trouverez des vestes, pantalons ou chandails. Tailles 4 à 6x.
Prix courant Woolco 7.95 à 14.95
Prix spécial Woolco **5.50 à \$11**

Offre spéciale
40% de rabais
JEANS DE VELOURS COTELE "G.W.G." POUR GARÇONS
Coton / polyester. Jambes droites. Choix de teintes. Disponibles dans les tailles de 7 à 16.
Prix courant Woolco 23.97
Prix spécial Woolco **13.99**

Offre spéciale
25% de rabais
ESPADRILLES "SPARX"
Espadrilles très confortables. Gris pour dame 6 à 9. Blanc pour homme 7 à 11.
Prix courant Woolco 21.97
Prix spécial Woolco **14.88**

Offre spéciale
35% de rabais
DOUBLURE MAGNETIQUE
Pour rideau de douche. Dimensions approx. 178 x 183 cm. Blanc, brun, beige, vision, rose etc...
Prix courant Woolco 4.96
Prix spécial Woolco **\$3**

Offre spéciale
30% de rabais
LAMPE PORTATIVE
La pince est coussinée et tige flexible. Disponibles dans les teintes de brun, blanc, amande etc...
Prix courant Woolco 12.98
Prix spécial Woolco **\$9**

Offre spéciale
20% de rabais
HUILE A MOTEUR "VALVOLINE"
Huile à moteur 10W30. Disponible dans un format de 1 litre.
Prix courant Woolco 1.67
Prix spécial Woolco **1.30**

Prix en vigueur jusqu'au samedi 31 août ou jusqu'à épuisement des stocks.

Woolco

PLAZA ROCK FOREST

4857, boul. Bourque, Rock Forest

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 17h30. JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h. SAMEDI: 9h à 17h.
GARAGE-OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: 8h à 18h. JEUDI et VENDREDI: 8h à 21h. SAMEDI: 8h à 17h. (FERME DE 12h à 13h)
GARAGE: Pour rendez-vous. TEL.: 564-7443

1 million \$ octroyés à l'hôpital Ste-Croix

par Richard Jean
DRUMMONDVILLE — Le ministre des Affaires sociales du Québec vient d'accorder à l'hôpital Ste-Croix de Drummondville la somme d'un million \$ pour lui permettre de compléter le réaménagement de certains départements.

Ces travaux représentent en fait la troisième phase d'un projet de rénovation et d'amélioration des équipements et des services de l'hôpital dont les étapes précédentes étaient complétées au cours des années 76, 78 et 80.

«Compte tenu de la situation économique et des restrictions budgétaires qui ont suivi en 81, 82 et 83, cette troisième phase, soit le réaménagement de espaces libérés, n'a jamais pu être réalisée, d'autant plus que l'arrêt en conseil qui autorisait ces travaux en 82 a été annulé. Il a donc fallu, à la fin de 82, reprendre toutes les démarches pour faire

Quatre étapes

Ce projet de rénovations fonctionnelles de certains services se divise en quatre étapes.

La première: réaménagement mineur de certains espaces du laboratoire pour répondre aux normes du ministère du Travail et de la Main-d'œuvre dans les secteurs de l'hématologie, banque de sang, bactériologie et

également pour répondre aux exigences du nouveau projet de développement qui vient d'être accepté par le CRSSS-04, soit l'automatisation et l'informatisation des équipements du laboratoire.

Ce projet nécessitera d'ailleurs des investissements de 648,000 \$ de l'hôpital et du CRSSS-04. Ce réaménagement au laboratoire touchera 380 mètres carrés et donnera plus de surface de plancher à l'hématologie, la biochimie, la bactériologie ainsi que plus d'espaces de rangement.

La seconde consistera en un réaménagement complet de la morgue et de la salle d'autopsie dans un autre espace. D'une superficie actuelle de 33 mètres carrés, elles passeront à 54 mètres carrés avec de nouveaux équipements et un passage pour communiquer directement avec l'ascenseur du

bloc de services et le service d'urgence.

La troisième étape concerne le réaménagement complet d'autres espaces du service de stérilisation centrale et de la distribution. D'une superficie de 121 mètres carrés, il passera à 216 mètres carrés avec des espaces de réception et de décontamination du matériel souillé, bien séparés de ceux du matériel stérile. Les équipements de ce service seront également à peu près tous changés pour de nouveaux équipements plus modernes.

Finalement, on procédera au réaménagement des espaces libérés par le service de stérilisation central afin d'y installer les bureaux du service des approvisionnements.

Echéancier

L'échéancier des tous ces travaux n'a cependant pu être donné par M. Beaudet.

«Comme nous avons travaillé sur ce projet depuis plusieurs années, nous croyons qu'il nous est possible de raccourcir passablement les étapes préliminaires à sa réalisation. C'est pourquoi nous espérons, si tous les intervenants collaborent étroitement, que

les travaux pourront de 85 pour se terminer à plusieurs étapes à un meilleur aperçu de quelques semaines seulement, a-t-il expliqué.



LE COIN DU FUMEUR

Mark Ten
Légère

Belvedere
100
Légère

18³⁹ la cartouche

Prix en vigueur jusqu'au 3 septembre 1985. Venez tôt pour un meilleur choix!

Faites provision de cigarettes de marques canadiennes

PLAZA ROCK FOREST

4857, boul. Bourque, Rock Forest

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 17h30. JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h. SAMEDI: 9h à 17h. GARAGE-OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: 8h à 18h. JEUDI et VENDREDI: 8h à 21h. SAMEDI: 8h à 17h. (FERME DE 12h à 13h.) GARAGE: Pour rendez-vous. TEL.: 564-7443

Projet de 36 logements

Changement de zonage contesté à Drummondville

DRUMMONDVILLE (RJ) — Un groupe de résidents de l'ancienne municipalité de Drummondville-Sud, particulièrement de la 117e avenue, entendent contester par voie de registre un changement de zonage adopté par le conseil de ville de Drummondville lors de sa dernière assemblée régulière.

Par ce changement de zonage, la ville veut en effet favoriser la construction de trois nouveaux édifices de 12 logements chacun entre la 117e avenue et la rue de Laval, mais les résidents du secteur ne l'entendent pas ainsi, prétextant qu'ils perdront la tranquillité dont ils bénéficient depuis plusieurs années.

Les résidents avaient de plus adressé une pétition d'une trentaine de noms au conseil pour faire connaître leur désaccord mais les édiles n'en ont pas tenu compte.

«Nous irons jusqu'au bout. La 117e existe depuis 38 ans et ne compte que des résidences unifamiliales, sauf une qui compte deux

familles. Nous ne voulons pas de 36 nouvelles familles qui vont venir augmenter la circulation, amener un surplus de vidanges et tout cela sans avoir quelle sorte de clientèle ces logements vont accueillir, a commenté un porte-parole du groupe des signataires de la pétition, M. Michel Dubois.

Ce projet de 36 logements du promoteur Robert Beaupré est évalué à environ 1 million \$.

Souignons enfin que les registres de la ville seront ouverts les 23 et 24 septembre prochains pour la demande de référendum de la part des contestataires. On ignore toutefois combien de signatures seront nécessaires.

Radio communautaire vue d'un bon oeil à Acton-Vale et Valcourt

ACTON VALE (RL) — Une radio communautaire serait la bienvenue chez la majorité de la population des régions d'Acton Vale et de Valcourt.

C'est une des conclusions qu'a pu retirer le projet «La radio communautaire, faut-le faire» lors de son vaste sondage auprès de la population cet été. En tout 756 questionnaires ont été recueillis auprès d'une vingtaine de municipalités de ces régions.

Ainsi, 94 pour cent des répondants aimeraient avoir accès à une radio communautaire locale et à de l'information spécifique aux localités concernées. Cependant, une majorité d'entre eux se déclarent satisfaits des stations de radio qu'ils écoutent actuellement. Le sondage portait aussi sur les heures d'écoute, les choix musicaux et d'émissions que les gens recherchent le plus.

L'un des porte-parole de la radio communautaire, M. Alexandre So-

bieski, a déclaré qu'il s'agissait d'un premier sondage auprès de la population et que d'autres suivraient, plus spécifiques pour toucher des clientèles spéciales ou situées dans d'autres localités.

Le projet d'implantation de radio communautaire devrait donc poursuivre son cours durant les prochains mois. Un second projet a été soumis au ministère d'Etat à la Jeunesse du Canada pour permettre de réaliser les devis au niveau technique d'une station radiophonique. Ce projet devrait ainsi, s'il est accepté, préparer la demande de permis au CRTC.

Les responsables demeurent toujours confiants de pouvoir implanter une radio communautaire d'ici deux ou trois ans. On maintient aussi l'orientation prise depuis le début: être régional afin de toucher un plus grand bassin de population dépourvue d'un tel médium communautaire et faire une large place aux jeunes.

«Un toit pour toi»: activités suspendues pour au moins 2 mois

DRUMMONDVILLE (RJ) — Ayant récemment subi un double refus devant les autorités municipales, le responsable du projet «Un toit pour toi», M. Léonce Deschenaux, a fait savoir hier que cette ressource qui accueille des jeunes démunis suspend ses activités pour une période d'au moins deux mois.

Pour M. Deschenaux, cette pause de quelques mois dans les activités ne signifie pas que le projet est dans situation précaire mais qu'elle vise plutôt à le relancer à fond, ailleurs, dans une nouvelle maison.

«Présentement, nous sommes en négociations avec un groupe de commerçants et d'hommes d'affaires qui ont été sensibilisés à notre problème. D'après les premiers résultats, je peux vous dire qu'on devrait en venir à trouver une solution définitive en leur compagnie. Nous de-

vrions obtenir une réponse lors de notre prochaine rencontre qui aura lieu le 5 septembre. Nous espérons ensuite convoquer une conférence de presse pour vous annoncer une bonne nouvelle, a déclaré M. Deschenaux qui est également président de la Ligue Anti-pauvreté de la Mauricie.

Entre-temps, a ajouté, M. Deschenaux, les membres du projet préparent ces jours-ci la fermeture du 211 Dorion, la maison qu'ils occupaient depuis avril dernier.



BOUTIQUE DES PRODUITS COSMETIQUES

OCCASIONS SENSAS!

Shampooing Head & Shoulders 350 mL.  2⁹⁹ chac.	Atra Gillette microsmooth blades lames microdouce  Paquet de 5 CARTOUCHE EN PRIME Cartouches à raser "Trac 11" ou "Atra" de Gillette Paquet de 5. 1⁹⁹ chac.	NON PARFUMÉ RÉGULIER MAXI-MINCES  Serviettes "Maximinces" 30 ordinaires ou super parfumées ou non parfumées. 4¹⁹ chac.
33 1/3% EN PRIME  Eau dentaire Cepacol 750 mL et 250 mL en prime. 3²⁷ chac.	Speed Stick 75 g ou "Lady Speed Stick" 50 g de Mennen  1⁹⁹ chac.	SHAMPOOING EN PRIME! Shampooing colorant "Excellence" L'Oréal et shampooing "Excellence" 200 mL pour cheveux colorés en PRIME!  4³⁹ chac.
Fixatif "French Formula"  400 g. 1⁹⁹ chac.	Egal Édulcorant 100 sachets  3⁹⁹ chac.	"Foot Saver" Dazey  Commande à 4 positions pour plus de confort. Garanti 1 an. No FS-3 34⁹⁹ chac.
20% DE RABAIS* Rabais de 20% sur les produits de soins et produits cosmétiques Angoulême  Recevez un lait pour le bain en PRIME avec tout achat de \$10 et plus. *Sur les prix courants.	20% DE RABAIS* Produits cosmétiques Sonora  Rabais de 20% sur toutes notre sélection de produits cosmétiques. *Sur les prix courants.	Boules absorbantes 300 ordinaires ou 100 grand format.  99¢ chac.
Nouveau! Fer à friser Merit 3 / 4 po no MSN101 BH  5⁹⁹ chac.	Brosse à friser Merit 3 / 4 po no MSN102  5⁹⁹ chac.	PLAZA ROCK FOREST HEURES D'OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 17h30. JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h. SAMEDI: 9h à 17h. GARAGE-OUVERTURE LUNDI, MARDI et MERCREDI: 8h à 17h30. JEUDI et VENDREDI: 8h à 17h. (FERME DE 12h à 13h.) GARAGE: Pour rendez-vous. TEL.: 564-7443



Boniprix



LE MAGNIFIQUE SERVICE DE VAISSELLE EN FINE PORCELAINE

Vous pouvez collectionner dès maintenant un ravissant service de vaisselle en fine porcelaine, grâce à notre super-promotion. Procurez-vous un service complet pour quatre, huit, douze couverts ou selon vos besoins, à très bas prix. Le service de vaisselle de la collection Diane ajoutera une touche élégante à votre table.

COLLECTION

Diane

ARTICLE DE LA SEMAINE:

GRANDE
ASSIETTE

ch. **99¢**

Chaque semaine, une pièce de base différente vous est offerte au bas prix spécial de 99¢ l'unité.

Achetez autant de pièces que vous le désirez. Chaque pièce de base sera offerte à trois reprises durant les quinze semaines de la promotion. Vous pouvez donc augmenter votre collection selon vos besoins.

CALENDRIER DE PROMOTION

Article	Semaine	Prix ord.	Prix spécial
Grande assiette	26 au 31 août 30 sept. au 5 oct. 4 au 9 nov.	3,59\$	99¢
Tasse	3 au 7 sept. 7 au 12 oct. 11 au 16 nov.	2,59\$	99¢
Soucoupe	9 au 14 sept. 15 au 19 oct. 18 au 23 nov.	1,99\$	99¢
Coupelle à fruits	16 au 21 sept. 21 au 26 oct. 25 au 30 nov.	1,99\$	99¢
Assiette à pain	23 au 28 sept. 28 oct. au 2 nov. 2 au 7 déc.	1,99\$	99¢



PIÈCES D'APPOINT AUSSI OFFERTES

Afin de compléter votre collection, de superbes pièces d'appoint vous sont aussi offertes. Vous pouvez vous les procurer durant toute la promotion. Voyez l'étalage chez votre marchand IGA.

121757

Procurez-vous un service de 8 couverts incluant 40 morceaux pour seulement 39,60\$. Commencez votre collection dès maintenant.





SUPER



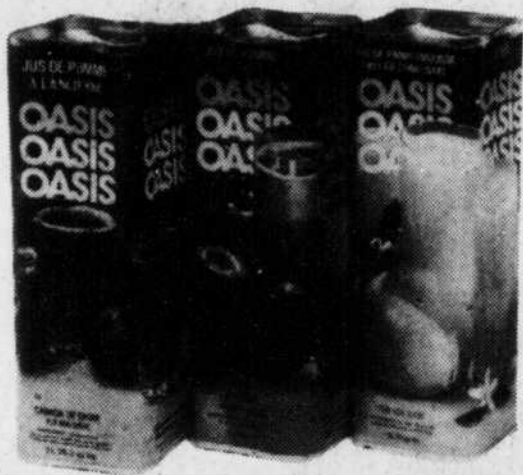
Tous les
supermarchés IGA
seront fermés,
le lundi 2 septembre.
Fête du Travail.

Prix en vigueur du
lundi 26 août au samedi
31 août 1985. Nous nous
réserveons le droit de limiter
les quantités. Pas de vente
aux marchands.

JUS DE FRUITS OU DÉLICE DU JARDIN OASIS

89¢

Format
1 L



LÉGUMES

Canada de choix
Mais en crème, haricots coupés,
macédoine, pois no 4, pois et carottes
tranchés, pommes de terre entières pelées
IDEAL

2/1,00

Boîtes
540 mL



MÉLANGE À GÂTEAUX DE LUXE DUNCAN HINES

99¢

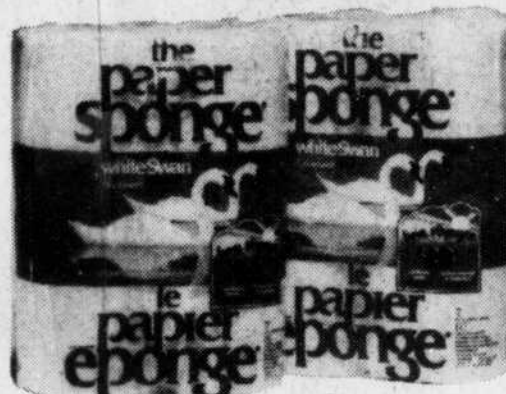
Boîte
520 g



ESSUIE-TOUIT WHITE SWAN

79¢

Paq. de
2 roul.



CAFÉ INSTANTANÉ Ordinaire (227 g) ou décaféiné MAXWELL HOUSE

4,49

Pot
170 g



MAÏS À GRAINS ENTIERS NIBLETS Canada de fantaisie GÉANT VERT

59¢

Boîte
341 mL



PAPIER HYGIÉNIQUE COTTONELLE

1,38

Paq. de
4 roul.



PÂTES ALIMENTAIRES (Macaroni court ou coupé, spaghetti, spaghettini: 1 000 g), fettuccine spirale, penne lisse ou rigate, gnocchi, ziti coupé CATELLI

99¢

Boîte
750 g



MARGARINE MOLLE THIBAUT

1,59

Boi
907 g



EAU DE JAVEL Concentrée JAVEX

1,29

Format
3,6 L



PÂTE DE TOMATES HUNT'S

3/1,00

Boîtes
156 mL



EAU MINÉRALE Gazéifiée MONTCLAIR

69¢

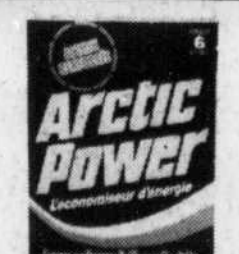
Bout.
750 mL



DÉTERGENT ARCTIC POWER

3,59

Boîte
6 L



BEURRE D'ARACHIDES KRAFT Pot 500 g

Prix annoncé:
1,44
- Bon de réduction:
25¢

1,19

Avec ce bon
de réduction



COCA-COLA, COKE DIÉTÉ, SPRITE ou SPRITE DIÉTÉ Bouteilles consignées

6/3,99

Bout.
750 mL



MOUCHOIRS DE PAPIER KLEENEX

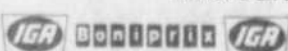
88¢

Boîte
de 200



ÉCONOMISEZ 25¢

Économisez 25¢ à l'achat d'un pot de 500 g
de beurre d'arachides KRAFT.
Ce bon de réduction est valide dans
tous les supermarchés IGA du lundi 26 août
au samedi 31 août 1985, seulement.
Limite d'un bon de réduction par client.



NIELSEN 45440721H

On a l'air
de vous
satisfaire

LES DURAPRIX IGA

EN PLUS DE CES SUPERAUBAINES

les épiceries IGA ont réduit les prix sur les produits
les plus en demande. Vous les reconnaîtrez
semaine après semaine en magasin, sous l'appellation
"LES DURAPRIX IGA".

Vente

Un cahier publicitaire de 12 pages vous propose plusieurs autres super-aubaines.
(Si vous ne l'avez pas reçu, demandez-en un à votre marchand IGA)



Boniprix



*marque de certification d'IGA Canada Ltée

Prix en vigueur du lundi 26 août au samedi 31 août 1985. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

POULETS FRAIS

Catégorie Canada "A"
Moins de 2 kg



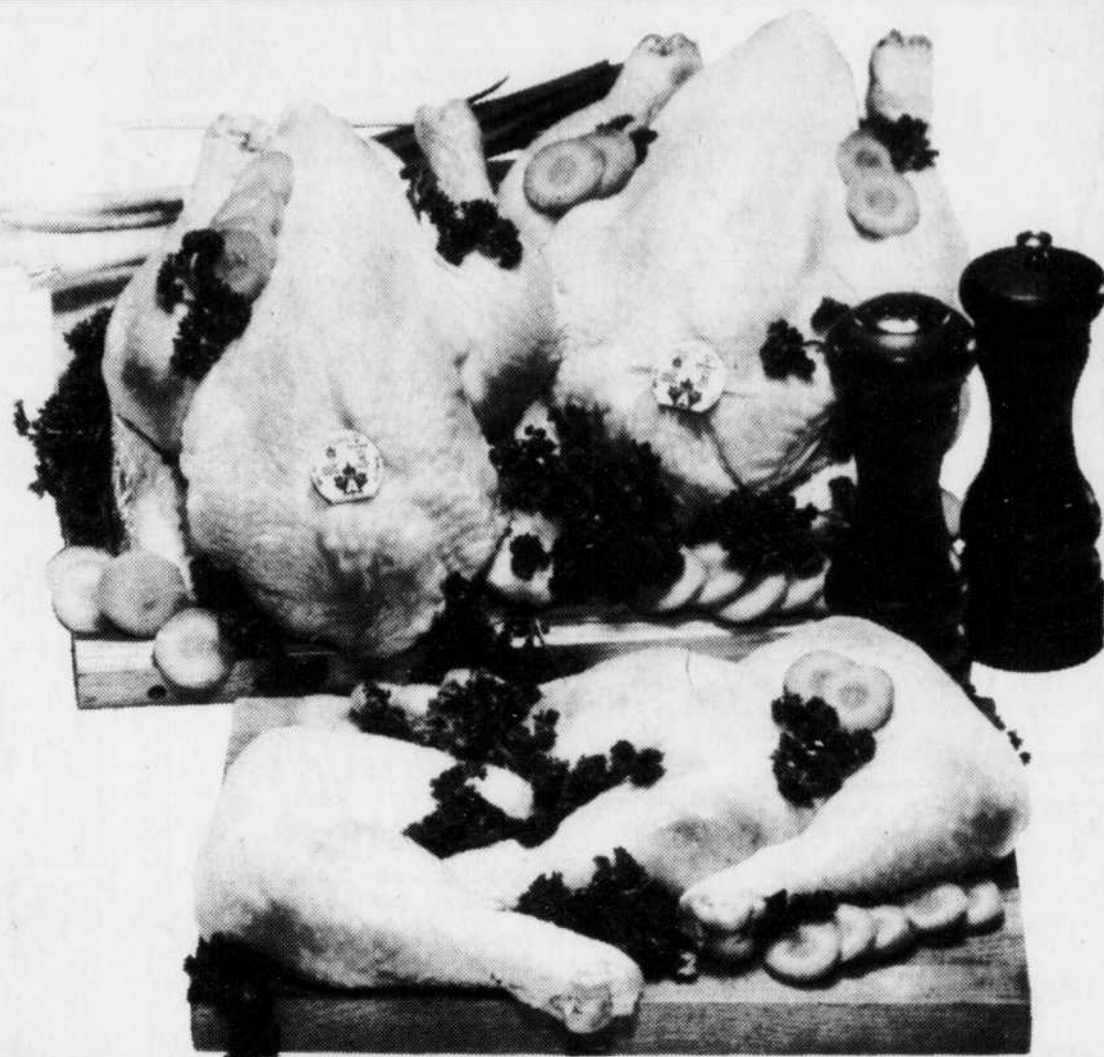
1,94 88¢
\$/kg /lb

CUISSES DE POULET FRAIS

Avec dos



2,16 98¢
\$/kg /lb



POITRINES DE POULET FRAIS

Avec dos



3,70 1,68
\$/kg /lb

DEMI-POULETS FRAIS



2,82 1,28
\$/kg /lb

ÉPAULE DE PORC

Fumée
GENRE PICNIC
LAFLEUR

2,18 99¢
\$/kg /lb

SOC DE PORC

Fumé, désossé
TAILLEFER

5,91 2,68
\$/kg /lb

POULETS FRAIS

Entiers, dépecés



2,82 1,28
\$/kg /lb

JAMBON TOUPIE

Désossé
TAILLEFER

5,69 2,58
\$/kg /lb

BACON SANS COUENNE

MAPLE LEAF

Paq. 500 g

Prix annoncé: 2,54
- Bon de réduction: 40¢

2,14

SAUCISSES FUMÉES

Ordinaires
HYGRADE

Paq. 450 g

Prix annoncé: 1,29
- Bon de réduction: 35¢

94¢

VIANDES CUITES TRANCHÉES

Saucisson de bologna ordinaire ou à l'ail, pain de viande simili poulet, viande et olives, macaroni et fromage
HYGRADE

98¢

PIZZA AUX TOMATES QUATRETOILES

Format 700 g

2,28

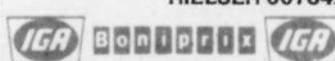
ÉCONOMISEZ 40¢

Économisez 40¢ à l'achat d'un paquet de 500 g de bacon sans couenne MAPLE LEAF.

Ce bon de réduction est valide dans tous les supermarchés IGA du lundi 26 août au samedi 31 août 1985, seulement.

Limite d'un bon de réduction par client.

NIELSEN 0076497H



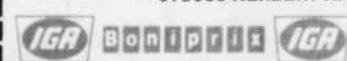
ÉCONOMISEZ 35¢

Économisez 35¢ à l'achat d'un paquet de 450 g de saucisses fumées ordinaires HYGRADE.

Ce bon de réduction est valide dans tous les supermarchés IGA du lundi 26 août au samedi 31 août 1985, seulement.

Limite d'un bon de réduction par client.

073066 HERBERT A. WATTS



Fruits et Légumes

Suite à des délais de livraison et/ou aux variations climatiques de certaines régions, des difficultés d'approvisionnement en fruits et légumes peuvent survenir. Si cette situation devait se produire, votre marchand IGA veillerait à ce que chacun de ses clients soit entièrement satisfait.

PÊCHES

Produit d'Ontario
Canada no 1

Panier
4 L

2,48

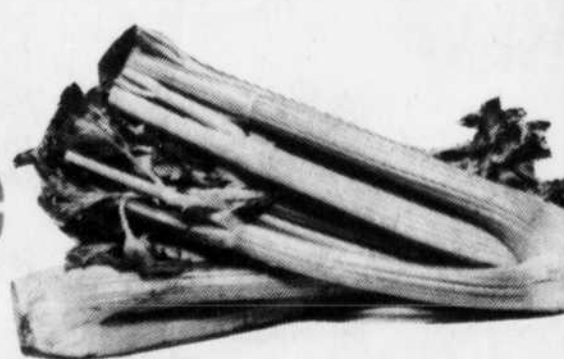


CÉLERI

Produit du Québec
Canada no 1
Grosneur 24

Ch.

35¢



121759

POIRES BARTLETT

Produit des États-Unis
Canada de fantaisie
Grosneur 135

1,52 69¢
\$/kg /lb

RAISINS ROUGES QUEEN

Produit de Californie
Canada no 1

1,96 89¢
\$/kg /lb

PRUNES CASSELMAN

Produit de Californie
Canada no 1
Grosneur 4 x 5

1,96 89¢
\$/kg /lb

TOMATES ROUGES

Produit du Québec
Canada no 1

99¢ 45¢
/kg /lb

Enquête sur le massacre des Hell's Angel de Laval

Trois des Hell's obligés de patienter avant de reprendre leur liberté

par Rollande Parent

JOLIETTE (PC) — Ce n'est qu'en fin d'après-midi hier que trois des quatre motards qui devaient être libérés sous cautionnement, selon la décision du coroner, ont pu reprendre leur liberté dont ils étaient privés depuis deux mois.

Jacques Pelletier a été le premier à se retrouver à l'air libre, vers midi. Dans son cas le cautionnement de \$10,000 n'a pas tardé à venir. Il a quitté le palais de justice de Joliette en compagnie d'un ami dans la trentaine venu le chercher en camionnette noire.

Mais pour les trois autres, Robert Richard, Guy Rodrigue et Richard Rousseau, les formalités ont traîné en longueur, les cautionnements sont arrivés tard si bien qu'ils n'ont quitté les lieux que vers 16h après avoir obtenu quelques modifications dans les conditions posées par le coroner.

Le juge Jean B. Farlardeau avait ordonné aux motards de ne pas communiquer entre eux et cela justement leur posait un problème puisqu'ils devaient entrer chez eux à bord du même véhicule.

Le coroner a accepté de bonne grâce de faire exception pour l'occasion.

Ces quatre motards devront se présenter à nouveau à Joliette le 5 septembre prochain à titre de témoins à l'enquête du coroner.

Leurs avocats ont tout fait pour les soustraire à l'obligation de témoigner, mais en vain.

Le coroner a jugé en effet que tous les mo-

tards sont tenus de témoigner à l'enquête qu'il dirige relativement à la tuerie survenue en mars au repaire des Hell's Angels de Lennoxville.

Le coroner n'a pas donné raison aux trois avocats des motards qui estimaient qu'il était inconstitutionnel de forcer à témoigner des gens à l'encontre desquels on s'apprête à porter des accusations criminelles.

Devant cet échec, Me Jacques Bouchard a indiqué son intention d'essayer de faire renverser cette décision par la Cour supérieure par le biais d'une procédure en invocation qui pourrait être entendue mardi prochain.

Le coroner considère que les motards en question ne sont pas des inculpés.

Pas présent le jour de la tuerie de Lennoxville

Yves Trudeau raconte comment il a éliminé cinq personnes

par Rollande Parent

JOLIETTE (PC) — Yves "Apache" Trudeau, membre des Hell's Angels de Laval depuis huit ans, a raconté hier au coroner Jean B. Farlardeau dans quelles circonstances il avait tué cinq personnes tout en faisant la lumière sur les relations entre les motards de Sorel, Laval, Lennoxville et Halifax.

Trudeau n'était pas présent le jour de la tuerie à Lennoxville le 24 mars dernier. Il était en cure de désintoxication à Oka pour se débarrasser de son habitude de consommer de la cocaïne.

On suppose qu'il a décidé de collaborer avec la police quand il a su qu'il devait être abattu en même temps que cinq de ses compagnons. Sa tête a d'ailleurs été mise à prix, a-t-on pu apprendre au cours de l'enquête du coroner.

Yves Trudeau a reçu \$200,000 d'Alan Ross, bras droit de l'important fournisseur de drogues montréalais Peter Frank Ryan. Ross voulait la tête de Paul

un documentaire relatant les origines et le mode de fonctionnement des Hell's.

Quand April et ses comparses ont décidé de visionner le documentaire, la violente explosion qui s'est alors produite a tué sur le coup les quatre hommes en plus de détruire une bonne vingtaine d'appartements. Cela se passait en novembre dernier dans une tour d'habitation de la rue Maisonneuve, près de la rue Guy.

"Là ils ont su comment les Hell's Angels étaient forts", a lancé Trudeau hier à l'enquête du coroner.

Ensuite Trudeau a expliqué les tensions qui existaient entre le chapitre de Sorel et de Laval, c'est-à-dire les

"sniffeux et les non-sniffeux".

"Sorel était contre l'absorption de 'cocaïne' pour ses membres. Ceux de Laval buvaient, 'sniffaient' et ne voulaient rien savoir", a expliqué le motard.

Autre raison de tension: en principe les

chapitres de Lennoxville, Sorel et Laval devaient partager en parts égales les profits réalisés en vendant de la drogue.

Et voilà que Laval met sur pied un laboratoire de "speed" dont le chimiste était Guy Geoffrion et qui rapportait \$150,000 par semaine.

121830

STEINBERG CORRECTIONS

Dans notre annonce du 24 août et du mercredi 28 août, la

Laitue Iceberg

produit du Québec
Canada No 1, est de grosseur 8.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle des inconvenients que cela aurait pu occasionner.

121830

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler, A Secours-Amitié il y a quelqu'un pour t'écouter.

UNE LUEUR D'ESPOIR... SECOURS/AMITIÉ

poste d'écoute
564-2323
Sans frais d'appel:
LAC-MÉGANTIC
Composez 0 et demandez
Zenith 5-3060

A TOUTE HEURE DU JOUR ET DE LA NUIT

LOUEZ DE TOUT

569-9548

LOCATION

MARTINEAU

Réparation de l'auto et des outillages

Laveuse à vapeur pour tapis

2456 ouest, rue King

114074

HERNIE



- Méthode moderne pour hernie inguinale, scrotale
- Ceinture renforçant les muscles et tenant en place votre hernie comme avec vos mains.
- Ceinture sans ressort
- Ceinture légère et confortable

Renseignements et ajustements gratuits

S.O.S. SERVICES

ORTHOPÉDIQUES

FERNAND

GROLEAU

604, King est

Sherbrooke

566-5551

121366

Virage fatal: une deuxième victime

ST-PAUL D'ABBOTSFORD (PC) — L'accident survenu lundi soir à St-Paul d'Abbotsford entre une automobile et un poids lourd, a fait une deuxième victime.

Il s'agit de M. Etienne Laporte, âgé de 74 ans, de Cowansville. Le septuagénaire est décédé dans les heures qui ont suivi son admission au Centre hospitalier de Granby. Il a succombé à une blessure au crâne qu'il avait subie lors de la collision.

Son épouse, Aldéa Laporte, 68 ans, est décédée sur le coup lorsque la voiture du couple a effectué un virage en U sur la route 112, pour être harponnée par le mastodonte.

CORRECTIONS

dans l'annonce du

Centre commercial Wotton

parue dans La Tribune de samedi

le 24 août 1985. Il aurait fallu lire:

FUSIL 1 COUP ROSSI

PRIX ORIGINAL \$69.95

CORNET D'APPEL DE L'ORIGINAL

en bouclier

PRIX ORIGINAL 7.95 (au lieu de 9.95)

120944

CORRECTION

IGA BONIPRIX IGA

Dans notre circulaire "Super Vente" en vigueur

du lundi, 26 août au samedi 31 août, l'article suivant

aurait dû se lire:

BISCUITS

Duncan Hine

Beurre d'arachides et noix,

grains de chocolat et avoine,

avoine et noix, avoine et raisins secs, flocons d'avoine.

Sac de 350g

1.59

121777 Nos excuses à notre clientèle.

Woolco CORRECTION

Dans notre circulaire "Un autre coup d'oeil, une autre aubaine" insérée dans La Tribune du samedi 24 août.

Page 11 — Nous aurions dû lire: Cassette vidéo à 19.95 et non vidéo.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle.

121815

Woolco CORRECTION

dans notre circulaire "Un autre coup d'oeil" du samedi le 17 août.

Page 2: Jeans "Première Vision", le logo de fabrication canadienne n'aurait pas dû paraître.

Nous nous excusons auprès de notre clientèle pour ce contretemps.

121831

NOTRE NOUVELLE ADRESSE

39, RUE RIOUX

Le Coiffure

COIFFURES POUR HOMME

Tél.: 563-0824

Invitation spéciale aux clients.

Accès facile par chaise roulante.

121849x

PAYEZ-VOUS UNE TRAITE ROYALE

PARFAIT PEANUT BUSTER

DOUBLE DÉLICE

1.59\$ CHACUN

OFFRE VALABLE DU 19 AOÛT AU 1^{er} SEPTEMBRE

BANANE ROYALE



Plein les yeux...plein la bouche.™

*MARQUE DÉPOSÉE AU BUREAU CANADIEN DES MARQUES DE COMMERCE AMERICAN DAIRY QUEEN CORPORATION, DAIRY QUEEN CANADA INC.

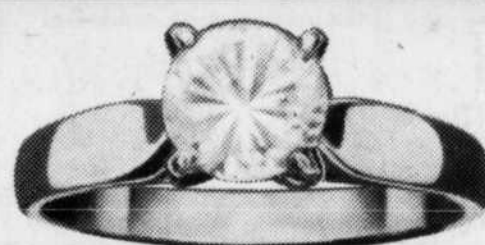
1875, rue King ouest
Sherbrooke (Québec)

121742x



Pour vous exclusivement, son amour...et des diamants exclusifs à Mappins!

Mappins dévoile ses nouveaux modèles d'automne... une collection exclusive de bijoux ravissants qui reflètent les fantaisies exquises de la mode d'aujourd'hui. Des modèles uniques qui reflètent votre élégance et votre bon goût! En exclusivité chez Mappins.



Un diamant d'un carat ou plus... à un prix bien inférieur à sa valeur sur le marché. Magnifique monture qui souligne sa beauté.

À NOUS EXCLUSIVEMENT

3995\$



D'une grande originalité, ce motif de fleur exclusif met admirablement en valeur un solitaire étincelant, monté sur or 14 carats.

À NOUS EXCLUSIVEMENT

795\$



Très masculin, ce beau diamant ovale, monté sur or 14 carats, lui plaira! Ce bijou est une création exclusive de Mappins... pour l'homme de votre vie!

À NOUS EXCLUSIVEMENT

395\$



Ce magnifique diamant de taille marquise, serti dans une monture ovale d'or 14 carats, est une création haute mode. C'est une exclusivité Mappins!

À NOUS EXCLUSIVEMENT

295\$

Mappins

POUR VOUS EXCLUSIVEMENT!

*Les prix peuvent varier selon le poids des diamants. Le choix varie d'un magasin à l'autre.

Sherbrooke
Carrefour de L'Estrie, 562-1583

121752